



# RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023



# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>2</b>	<b>COMMUNAUTÉ</b>	<b>31</b>
<b>DÉFINITIONS DES ACRONYMES</b>	<b>3</b>	Engagement des parties prenantes.....	31
<b>DÉCLARATION DU PDG EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>4</b>	Retombées socio-économiques.....	33
<b>À PROPOS DE CE RAPPORT</b>	<b>6</b>	Investissement dans le développement communautaire .....	33
<b>NOS SITES D'EXPLOITATION</b>	<b>7</b>	Santé et sécurité communautaires .....	38
<b>EN UN COUP D'ŒIL – SURVOL DE 2023</b>	<b>10</b>	Emploi et approvisionnement à l'échelle locale .....	38
<b>NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>11</b>	Acquisition de terres et réinstallation .....	43
Objectifs de performance en matière de Développement Durable .....	12	Exploitation artisanale et à petite échelle de l'or.....	44
<b>GOVERNANCE</b>	<b>13</b>	Gestion de la sureté .....	45
Gouvernance d'entreprise.....	13	<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>46</b>
Éthique des affaires .....	14	Gestion de l'environnement .....	46
Politiques d'entreprise .....	14	Changement climatique .....	47
Conformité juridique .....	14	Gouvernance .....	47
Gestion des risques.....	15	Ressources en eau .....	50
<b>RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE</b>	<b>16</b>	Biodiversité.....	51
<b>CONTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES</b>	<b>17</b>	Poussières, bruits et vibrations .....	53
<b>GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT</b>	<b>18</b>	Manipulation des substances dangereuses .....	53
<b>NOTRE ÉQUIPE</b>	<b>19</b>	Gestion des déchets.....	53
Personnel .....	19	Déchets minéraux .....	53
Main-d'œuvre.....	21	Stériles .....	54
Diversité, équité et inclusion .....	22	Installations de stockage des résidus.....	55
Relations professionnelles .....	23	Déchets non minéraux.....	57
Recrutement et rétention du talent.....	23	Fermeture de mines.....	57
Santé et sécurité au travail .....	24		

# DÉFINITIONS DES ACRONYMES

Acronym	Définition
AIFR	Taux de fréquence de la totalité des accidents (AIFR)
ASGM	exploitation artisanale à petite échelle de l'or (non officiel)
ANCOLD	Comité National Australien sur les barrages (non officiel)
éq. CO2	équivalent de dioxyde de carbone
PDG	président directeur général
COO	chef de l'exploitation
CDLM	Comité de Développement Local Minier
CDI	Côte d'Ivoire
DSDSR	examen de la sécurité des barrages (non officiel)
IU	intervention d'urgence
EIES	étude d'impact environnemental et social
LMTSE	Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif
FCCC	inspection de contrôle critique sur le terrain (non officiel)
FAI	Accident nécessitant des premiers soins.
FCFA	franc de la Communauté financière africaine
GISTM	norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus (non officiel)
GRI	Global Reporting Initiative
H&S	Santé et sécurité
RH	ressources humaines
ICAM	méthode d'analyse des causes d'incident (non officiel)
SFI	Société financière internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
ISO	Organisation internationale de normalisation

Acronym	Définition
LTI	accident avec arrêt de travail
LTIFR	Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail
MTI	accident nécessitant intervention médicale (non officiel)
ONG	organisation non gouvernementale
OMS	exploitation, maintenance et surveillance (non officiel)
EPI	équipement de protection individuelle
PAR	plan d'action pour la réinstallation
RGMPs	Principes d'exploitation aurifère responsable
RWI	Accident nécessitant une restriction du travail
SVP	vice-président principal
SASB	Sustainability Accounting Standards Board
ODD	objectifs de développement durable
TSF	installation de stockage de résidus
GIFCC	groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques
TSX	Bourse de Toronto
TRIFR	taux de fréquence des accidents enregistrables
UNGP	Principes directeurs de l'ONU
SUSD	dollar américain
VP	vice-président
VFL	visite de leadership visible (non officiel)
PVSDH	principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (non officiel)
FCFA	franc de la Communauté financière africaine
GISTM	norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus





## DÉCLARATION DU PDG EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Nous avons atteint des jalons importants en 2023, tout en poursuivant notre processus de réalisation du potentiel impressionnant et des possibilités sans précédent au sein de notre Compagnie

Le vaste éventail de projets entrepris l'année dernière a livré des succès en matière d'exploitation, de développement et d'exploration dans l'ensemble de notre portefeuille d'actifs et a permis à la direction d'établir une plateforme de production durable qui sera la rampe de lancement de nos ambitions de croissance. Il est important de noter que ce travail a été soutenu par notre engagement inébranlable envers nos communautés d'accueil, en particulier sur les questions de gestion de l'environnement, de santé et sécurité, de Développement Durable.



### Mobilisation de capitaux au TSX en 2023 : un témoignage de confiance de la part des investisseurs

La seconde moitié de l'année dernière a marqué un moment charnière dans l'évolution d'Allied Gold, comme en témoigne le succès de notre financement et de notre cotation à la Bourse de Toronto en septembre. La mobilisation de capitaux de 267 millions USD, l'une des plus importantes sur ce marché boursier, voire dans notre secteur, en 2023, nous a permis de devenir une entité publique canadienne dotée des capitaux nécessaires pour mettre en œuvre nos programmes de croissance. Le soutien massif des investisseurs institutionnels internationaux témoigne d'une forte adhésion à notre vision stratégique et à nos perspectives à long terme. Ce capital, ainsi que les investissements significatifs consentis par la nouvelle direction,

soulignent notre engagement à améliorer notre structure

d'entreprise et notre structure financière tout en renforçant nos capacités opérationnelles et nos initiatives en matière de Développement Durable.

La cotation en bourse a introduit des exigences accrues en matière de divulgation et de rapports sur le Développement Durable, dont nous anticipons qu'elles continueront à évoluer au cours des prochaines années. Bien que ces exigences visent à informer les acteurs du

marché des risques et des possibilités liés au Développement Durable, elles n'ont pas modifié notre approche de manière substantielle. Une gestion efficace des sujets liés au Développement Durable est depuis longtemps garante du pacte social lié à l'exploitation et nous nous sommes engagés sur la voie d'une gestion efficace avant et depuis notre entrée en bourse.



### Rétablir le fondement de la performance en matière de Développement Durable

La bonne gouvernance d'entreprise constitue la base de l'intégration du Développement Durable dans toute organisation. Une réalisation majeure cette année a été la mise à jour de nos politiques liées à L'Exploitation Minière Responsable, qui établissent nos objectifs généraux et nos intentions en matière de performance liée au Développement Durable. Ces politiques guideront nos opérations dans tous les bureaux et sites, avec des engagements portant spécifiquement sur les droits de la personne, la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. Les attentes de la nouvelle société publique Canadienne relatives à l'amélioration continue de sa performance en matière de Développement Durable sont définies dans ces documents, qui représentent une mise à jour essentielle de l'approche de la gouvernance et du cadre de gestion d'Allied Gold.



### Harmoniser le changement

Allied Gold a connu une transformation rapide au cours des dernières années, passant d'une compagnie d'exploration privée à une société minière multi-actifs et, dernièrement, à une entité cotée en bourse, comme indiqué ci-dessus. L'harmonisation de la culture d'entreprise prendra du temps; cependant, pour certains secteurs fonctionnels, nous accordons la priorité au développement culturel délibéré pour nous assurer qu'il est conforme à nos valeurs. En 2023, nous avons lancé notre projet de culture de la sécurité, dont l'objectif est de renforcer et d'harmoniser notre approche dans ce domaine et, à terme, d'implanter une solide culture d'entreprise pour prévenir les incidents. Une enquête sur la culture de sécurité a été entreprise au début de 2024 pour comprendre les convictions et les perceptions de notre personnel en matière de sécurité, et dont les conclusions alimenteront notre programme pour le reste de l'année 2024, en particulier sur le plan de la gestion des risques critiques.

Le soutien massif des investisseurs institutionnels internationaux témoigne d'une forte adhésion à notre vision stratégique et à nos perspectives à long terme.

Dans le cadre de notre engagement à améliorer la culture de sécurité, nous avons renforcé nos processus internes liés au signalement et aux enquêtes sur les incidents à haut risque, en reconnaissant que ces incidents offrent de précieuses occasions d'apprentissage en vue d'améliorer la sécurité et le partage d'observations au sein de l'organisation. Par exemple, cette approche intersectorielle a permis d'identifier les tendances liées aux incidents impliquant des véhicules légers sur plusieurs sites. En réponse, Allied a lancé une campagne « Drive Safe » sur tous ses sites en novembre 2023, dont les impacts ont été significatifs. Plus de détails sur cette campagne et d'autres initiatives sont inclus dans le présent rapport sur le Développement Durable.



## L'accent sur la dimension sociale

Dans toutes les régions où nous opérons, l'exploitation minière revêt une grande importance pour le développement économique et social, et l'on s'efforce de plus en plus de tirer le meilleur parti de l'exploitation minière, notamment en générant une valeur partagée par le biais de contributions économiques, d'investissements dans le développement communautaire et de la formation de la main-d'œuvre.

Allied Gold continue de générer de la valeur pour les régions dans lesquelles elle opère. En 2023, la contribution économique directe des mines d'Allied a atteint 693,6 millions USD, y compris les impôts, les redevances, les dépenses et les salaires. Une part importante de notre contribution économique est liée aux activités d'exploration et d'exploitation, ce qui correspond à l'un de nos objectifs stratégiques, à savoir l'optimisation et la revitalisation des actifs existants. Nos mines ont directement investi environ 2,7 millions USD dans les communautés locales, et nous poursuivons notre collaboration avec les gouvernements et les communautés afin de donner priorité à l'utilisation des fonds pour des initiatives visant à lutter contre les inégalités dans les régions où nous exploitons.



En 2023, la contribution économique directe des mines d'Allied a atteint **693,6 millions USD**, y compris les impôts, les redevances, les dépenses et les salaires.

Une embauche locale significative permet de renforcer l'impact des activités minières sur le plan du développement communautaire et d'augmenter la rétention de la valeur à l'intérieur du pays. Allied Gold s'engage à former sa main-d'œuvre locale, à accroître le potentiel d'emplois productifs et de travail décent, en s'alignant sur les éléments importants des principaux cadres de développement tels que les objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Comme le montrent les statistiques sur l'emploi de cette année, nous avons des taux d'emploi élevés dans les pays d'accueil dans l'ensemble de nos territoires d'exploitation. Toutefois, nous souhaitons bonifier cette situation en nous engageant publiquement à accroître la représentation locale parmi les niveaux de gestion dans nos pays d'exploitation, ce qui nécessite la mise en place d'un processus solide de planification de la succession.



## Les risques environnementaux mondiaux dans une perspective à moyen et à long terme

Chez Allied Gold, nous reconnaissons que la viabilité à long terme de notre compagnie nous oblige à évaluer et à planifier les défis environnementaux qui continueront d'évoluer à moyen et à long terme. Le Forum économique mondial souligne l'importance de ces défis dans son rapport sur les risques à l'échelle mondiale de 2024, mettant en évidence un changement dans le profil de risque mondial entre le court (les deux prochaines années) et le long terme (les dix prochaines années). Au cours des dix prochaines années, les quatre risques mondiaux les plus graves sont associés aux défis environnementaux interdépendants, à savoir les phénomènes météorologiques extrêmes, le changement climatique, la perte de biodiversité et les pénuries de ressources naturelles. Ces défis sont des priorités pour nous; cependant, des stratégies crédibles ne se construisent pas du jour au lendemain. En 2024, nous divulguerons notre échéancier pour la publication de notre stratégie climatique, après l'achèvement des travaux visant à mettre à jour notre compréhension des risques et des possibilités de la Compagnie et à élargir nos rapports sur les émissions.

En guise de conclusion, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les membres de notre personnel qui, au cours de l'année 2023, ont contribué à faire progresser notre performance en matière de Développement Durable. Ensemble, nous nous engageons sur la voie d'une croissance transformatrice, fondée sur la solidité financière et animée par une vision commune de l'exploitation minière responsable. Avec nos partenaires commerciaux, vos efforts et votre engagement envers les valeurs durables nous mèneront vers un avenir prospère, qui nous permettra de continuer à afficher de solides résultats et de maintenir notre privilège d'exploitation.

**Peter Marrone**  
Président et directeur général

## À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport sur le Développement Durable fournit aux parties intéressées des informations sur nos politiques, nos objectifs et les mesures prises en matière de Développement Durable, dans la foulée de notre engagement à fournir des informations transparentes, éclairées et cohérentes sur notre performance à un large éventail de parties prenantes. Les références à « Allied Gold », « la Compagnie », « nous » et « notre » renvoient toutes à Allied Gold Corporation.

Le rapport reflète la performance des actifs sous le contrôle d'exploitation d'Allied Gold, c'est-à-dire nos trois mines en exploitation et notre projet de développement, dont les descriptions se trouvent dans la section suivante. Sauf indication contraire, nos bureaux nationaux et régionaux ne sont pris en compte que dans les données relatives au rendement d'emploi.

Les données relatives à la performance en matière de Développement Durable sont fournies pour ces actifs pour l'année civile, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Dans certaines sections du rapport, nous avons inclus des données relatives à des périodes antérieures à l'année civile 2023 lorsque ces données sont pertinentes ou utiles pour le lecteur. Le cas échéant, nous avons précisé les années auxquelles les données se rapportent.

Ce rapport a été examiné et approuvé par les dirigeants d'Allied Gold. Toutes les données financières sont indiquées en USD, sauf indication contraire. Certains chiffres et pourcentages peuvent ne pas correspondre au chiffre total ou à 100 % en raison des arrondis. Les données utilisées dans ce rapport n'ont pas fait l'objet d'une vérification externe.



## Mine de Sadiola, Mali

La mine de Sadiola se trouve dans la région de Kayes, dans l'ouest du Mali, et a produit plus de 8,6 Moz d'or depuis sa mise en service en 1996.

La mine de Sadiola se trouve dans la région de Kayes, dans l'ouest du Mali, et a produit plus de 8,6 Moz d'or depuis sa mise en service en 1996. Sous l'ancien propriétaire, les opérations minières avaient cessé, avec un traitement continu des stocks à faible teneur. Allied a pris le contrôle d'exploitation de la mine de Sadiola en janvier 2021 et a repris les opérations minières en mars 2021. En novembre 2023, nous avons acquis le projet Diba, situé à 15 km au sud de l'usine de traitement de la mine de Sadiola. Le projet Diba comprend le permis d'exploitation minière à petite échelle de Korali-Sud, avec la valeur ajoutée et les synergies substantielles que cela comporte.

### PROPRIÉTÉ :

80 % Allied  
20 % Gouvernement  
du Mali

### STATUT :

Production

### PRODUCTION EN 2023 :

171 007 OZ

### RÉSERVES À LA FIN DE 2023 :

7 399 KOZ





## Complexe de Côte d'Ivoire

Le complexe de Côte d'Ivoire, qui comprend les mines de Bonikro et d'Agbaou, est sous le contrôle opérationnel d'Allied depuis 2019 et 2021, respectivement.

Situées à environ 20 km l'une de l'autre, ces mines ont fait l'objet d'importants efforts d'intégration depuis qu'Allied en est devenue propriétaire, les transformant en un actif commercial unifié. Les activités d'exploitation à Bonikro couvrent deux permis d'exploitation minière, à savoir Bonikro et Hiré, avec Hiré fonctionnant comme mine satellite. En outre, il existe deux permis d'exploration, Allied explorant le potentiel du projet Oumé, y compris les perspectives de Dougbafla pour les gisements satellites. Entretemps, les activités d'exploitation et d'exploration à Agbaou sont regroupées sous un seul permis d'exploitation minière.



### Agbaou

**PROPRIÉTÉ :**

**85 %** Allied  
**10 %** Gouvernement de la Côte d'Ivoire  
**5 %** SODEMI

**STATUT :**

Production

**PRODUCTION EN 2023 :**

73 401 OZ

**RÉSERVES À LA FIN DE 2023 :**

469 KOZ



### Bonikro

**PROPRIÉTÉ :**

**89,89 %** Allied;  
**10 %** Gouvernement de la Côte d'Ivoire  
**0,11%** actionnaire minoritaire

**STATUT :**

Production

**PRODUCTION EN 2023 :**

99 409 OZ

**RÉSERVES À LA FIN DE 2023 :**

571 KOZ





## Projet Kurmuk, Éthiopie

Le projet Kurmuk est un nouveau projet d'exploitation à un stade avancé dans la région de Benishangul Gumuz, dans l'ouest de l'Éthiopie.

Le projet a reçu les approbations primaires en 2021, avec la réception du permis d'exploitation minière pour 20 ans, et l'approbation de l'EIES pour le développement du projet. La Compagnie détient également trois permis d'exploration, contigus au permis d'exploitation minière, couvrant environ 1450 km<sup>2</sup>

### PROPRIÉTÉ :

**93 %** Allied  
**7 %** Gouvernement  
de l'Éthiopie

### STATUT :

Développement  
avancé

### PRODUCTION EN 2023 :

Non applicable

### RÉSERVES À LA FIN DE 2023 :

2 742 KOZ



# EN UN COUP D'ŒIL – SURVOL DE 2023



## NOTRE ÉQUIPE



Personnel du p  
ays d'accueil :  
**92%**



Taux consolidé  
de fréquence  
des accidents  
enregistrables  
(TRIFR) :  
**1.32**



Lancement d'un  
projet de culture  
de sécurité



Personnel :  
**2 000**

Taux consolidé  
de fréquence des  
accidents avec arrêt  
de travail (LTIFR) :  
**0,49**



Entrepreneurs :  
**4 047**

Personnel  
féminin  
**11%**



## GOVERNANCE

Mise à jour  
des politiques  
en matière de  
gouvernance  
d'entreprise



Aucun cas  
confirmé de  
corruption



Aucune allégation  
fondée de violation  
des droits de la  
personne



## ECONOMICS

Production d'or :  
**343 817 oz**



Réserves  
prouvées et  
probables :  
**11 180koz**



Contribution  
économique (mines) :  
**693,6 millions USD**



## ENVIRONNEMENT

Intensité des  
émissions (mines) :  
**0,78 t d'éq. CO<sub>2</sub>/oz**



Total des émissions  
de portée 1 et 2 :  
**: 271 037 t d'éq. CO<sub>2</sub>**



## COMMUNAUTÉ

Investissement dans  
le développement  
communautaire (mines) : :  
**2,7 millions USD**



# NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Chez Allied, nos objectifs primordiaux demeurent l'exercice responsable de nos activités et la création d'une valeur partagée pour toutes les parties intéressées. Le Développement Durable fait partie intégrante de notre philosophie – c'est un parcours qui varie d'une organisation à l'autre selon son stade de maturité. Avant 2023, Allied Gold a connu une croissance rapide grâce à des acquisitions, ce qui a mené à l'expansion de notre équipe de direction et à une inscription réussie à la Bourse de Toronto.

Compte tenu de la dynamique de croissance rapide et de l'évolution des attentes liées au Développement Durable en tant que société publique, notre objectif immédiat est d'établir de nouvelles normes, tout en consolidant et en harmonisant notre approche de Développement Durable à travers l'ensemble de la Compagnie. La transparence concernant les risques et les possibilités liés au Développement Durable, ainsi que leur gestion, reste une pierre angulaire de nos pratiques. La cotation en bourse a introduit plusieurs obligations d'information liées au Développement Durable, en particulier les rapports requis en vertu de la Loi canadienne sur les mesures de transparence dans le secteur extractif et de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (communément appelée « Loi contre l'esclavage moderne »).

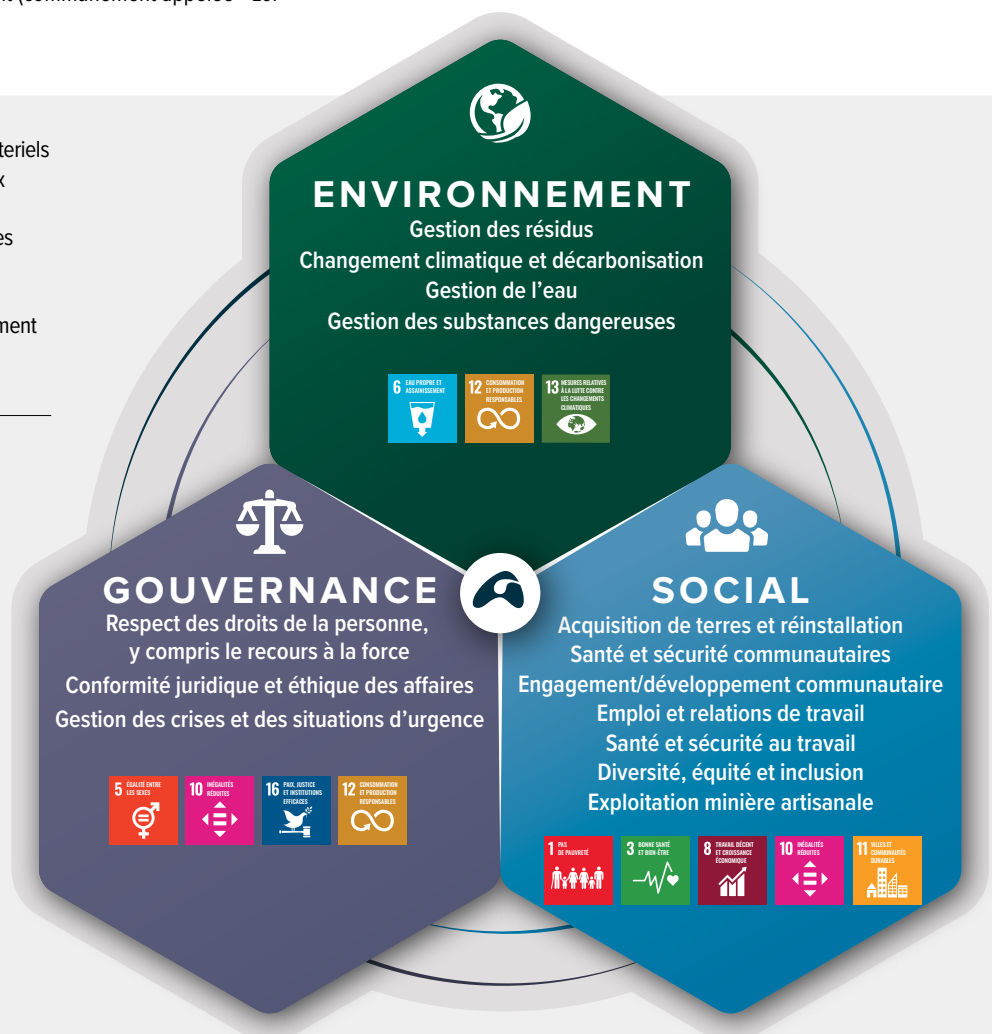
Nous utilisons des cadres et des initiatives mondialement reconnus en matière de rapports sur le Développement Durable pour mieux mesurer et divulguer nos impacts. Bien que cela ne soit pas obligatoire, nous alignons nos rapports sur les normes du SASB, les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et les normes GRI, le cas échéant. Nos stratégies sont en outre alignées sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et le présent rapport décrit notre contribution à la réalisation des ODD.

En outre, nous continuons à nous aligner sur divers cadres et normes spécifiques, notamment les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, le Code international de gestion du cyanure, les normes ISO relatives aux systèmes de gestion et les normes de performance de la SFI pour les projets de développement. Cet alignement souligne notre engagement envers des pratiques commerciales responsables.

## SUJETS MATÉRIELS

Notre approche de l'identification des sujets matériels a consisté à identifier et à hiérarchiser les enjeux liés au Développement Durable par le biais d'un engagement avec les parties intéressées internes et externes. Ce processus d'évaluation a permis d'identifier les sujets matériels suivants, qui ont ensuite été reliés au(x) objectif(s) de Développement Durable correspondant(s).








Les sujets importants sont indiqués dans le présent rapport par le [symbole]. ●





## Objectifs de performance en matière de Développement Durable

Chaque année, nous définissons nos objectifs de performance en matière de Développement Durable afin de promouvoir l'amélioration continue dans les domaines clés de Développement Durable. Le tableau suivant présente nos objectifs de performance en la matière le pour 2024.

 <b>Enjeu</b>	 <b>Objectif</b>
 <b>Main-d'œuvre</b>	
 <b>SÉCURITÉ</b>	1 visite de leadership visible (VFL) effectuée par un gestionnaire/superviseur sur une base hebdomadaire (toute personne ayant un subordonné direct) 2 inspections de contrôle critique sur le terrain (FCCC) effectuées par superviseur sur une base hebdomadaire Réduire le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR) par rapport au niveau de 2023 Réduire le taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR) par rapport au niveau de 2023
 <b>HEALTH</b>	Réduire le taux d'incidence du paludisme dans l'ensemble de la Compagnie par rapport au niveau de 2023
 <b>DIVERSITÉ</b>	Continuer à augmenter la représentation de la direction locale dans les pays dans lesquels nous exploitons Amélioration du pourcentage du personnel féminin par rapport au niveau de 2023
 <b>Environnement</b>	
 <b>CLIMAT</b>	Prendre en compte la recommandation du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et le délai d'exécution pour l'établissement d'une stratégie climatique.
 <b>INCIDENTS</b>	Aucun incident environnemental significatif (c'est-à-dire de niveau 4 ou supérieur)
 <b>Communauté</b>	
 <b>INCIDENTS</b>	Aucun incident communautaire significatif (c'est-à-dire de niveau 4 ou supérieur)
 <b>Respecter les droits de la personne</b>	
 <b>SÉCURITÉ</b>	Adaptation régionale du programme de formation sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH) d'ici à l'exercice 2024, afin d'atteindre la conformité d'ici à la fin de l'exercice 2025.
 <b>INCIDENTS</b>	Aucune allégation fondée de violation des droits de la personne



# Une gouvernance efficace **est essentielle** à nos réalisations.

## Gouvernance d'entreprise

### Notre Conseil et ses Comités

Le Conseil de direction de la Compagnie (le Conseil) supervise la stratégie, la gouvernance et les risques, y compris les risques et les possibilités associés aux facteurs de Développement Durable. Le président-directeur général dirige et facilite l'élaboration de la politique de Développement Durable et la mise en œuvre des directives, en consultation avec le Conseil et avec le soutien de l'exécutif en charge du Développement Durable.

La transition d'une société privée à une société publique en 2023 a nécessité un changement dans la composition du Conseil. En 2023, sept nouveaux membres ont été nommés au Conseil, dont 2 administrateurs exécutifs et 5 administrateurs indépendants non exécutifs. Le Conseil compte actuellement 9 membres, dont 5 administrateurs indépendants non exécutifs. Collectivement, le nouveau Conseil dispose d'une expertise mondiale diversifiée et étendue en gestion, en finance, en comptabilité, en transactions minières et dans des domaines connexes. À l'heure actuelle, la représentation féminine au sein du Conseil d'administration s'élève à 11 %.

Le Conseil est appuyé par quatre comités qui l'aident à s'acquitter de ses responsabilités en matière de surveillance. Il s'agit du Comité d'audit, du Comité de rémunération, du Comité de gouvernance d'entreprise et de nomination, et du Comité de Développement Durable.

Le Comité d'audit est chargé de contrôler le cadre de gestion des risques, les processus de conformité à l'échelle de l'entreprise, les rapports financiers et la performance de notre programme d'audit. Le Comité d'audit veille à ce que nos systèmes évaluent efficacement les risques auxquels notre organisation est exposée.

Le Comité de rémunération du Conseil est responsable de l'examen et de l'évaluation annuels de la conception et de la compétitivité des programmes de rémunération et d'avantages sociaux de la Compagnie en général, ainsi que de l'examen des implications des risques associés aux politiques et pratiques de rémunération de la Compagnie.

Le Comité de gouvernance d'entreprise et de nomination est chargé d'élaborer les politiques, les principes, les pratiques et les processus de gouvernance de la Compagnie, d'évaluer l'efficacité du Conseil et de ses comités et de formuler des recommandations à ce sujet, ainsi que d'établir et de diriger le processus d'identification, de recrutement, de nomination, de renouvellement et de développement continu des administrateurs.

Le Comité de Développement Durable du Conseil de la Compagnie supervise tous les aspects des enjeux de Développement Durable. Le Comité de Développement Durable examine les politiques, les questions de conformité et les incidents, et s'assure que la Compagnie a fait preuve de diligence dans l'exercice de ses responsabilités et de ses activités en matière de Développement Durable.

NOM	RÔLE	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION	COMITÉS
Peter Marrone	Président et directeur général	7 septembre 2023	Aucun
Justin Dibb	Vice-président	7 septembre 2023	Aucun
Daniel Racine	Président et administrateur	7 septembre 2023	Développement Durable
Pierre D Chenard	Administrateur	7 septembre 2023	Aucun
John Beardsworth	Administrateur principal/indépendant	7 septembre 2023	Rémunération, gouvernance d'entreprise et nomination
Jane Sadowsky	Administratrice indépendante	7 septembre 2023	Audit, rémunération, gouvernance d'entreprise et nomination
John Begeman	Administrateur indépendant	7 septembre 2023	Audit, Développement Durable
Dino Titaro	Administrateur indépendant	7 septembre 2023	Rémunération, Développement Durable
Richard Graff	Administrateur indépendant	7 septembre 2023	Audit, gouvernance d'entreprise et nomination

### ☰ PRIORITÉS POUR 2024

- Évaluation interne de l'écart par rapport aux Principes d'exploitation aurifère responsable



## Notre équipe de direction

L'équipe de direction a connu des changements significatifs tout au long de l'année 2023, avec notamment la nomination d'un exécutif en matière de Développement Durable. L'équipe de direction présente un rapport trimestriel au Conseil. L'équipe de direction se compose de personnes hautement qualifiées ayant fait leurs preuves dans des compagnies minières de premier plan.

Nous reconnaissons l'importance de lier la rémunération des dirigeants à la performance en matière de Développement Durable et, bien que 2023 ait été une année de transition, plusieurs mesures de Développement Durable ont été incorporées dans les critères de détermination de la rémunération. En 2024, la série d'indicateurs de Développement Durable liés à la rémunération a été élargie.

Le tableau de bord incitatif à court terme des cadres de la Compagnie contient une mesure cible de Développement Durable de 23,0 % allouée à des indicateurs clés de performance tels que la santé et la sécurité, l'environnement et la stratégie en matière de changement climatique.

## Éthique des affaires

Notre Code de conduite, qui a été mis à jour en 2023, établit les attentes de la Compagnie en matière de conduite des affaires, avec un engagement à mener les affaires avec intégrité et conformément à toutes les lois applicables. Le Code s'applique à tous les administrateurs, à la direction, aux employés et à ceux qui travaillent pour nous, comme les entrepreneurs et les consultants. Le Code est agrémenté d'une série de politiques distinctes plus détaillées sur des sujets tels que la lutte contre la corruption, les délits d'initiés et la dénonciation.

En 2023, aucun incident lié à la corruption, à un comportement anticoncurrentiel ou antitrust n'a été signalé.



## Politiques d'entreprise

L'entrée en bourse en 2023 a nécessité un examen et des mises à jour de nos politiques d'entreprise en matière de gouvernance et de priorités en matière de Développement Durable. Le Conseil approuve les principales politiques de gouvernance après examen pertinent par la direction. En 2023, les politiques suivantes qui sous-tendent le Code de conduite ont été mises à jour et approuvées :

- Lutte contre la corruption
- Politique de dénonciation
- Politique des cadeaux et divertissements
- Politique des fournisseurs
- Déclaration d'engagement envers les droits de la personne
- Politique sur les délits d'initiés
- Politique de divulgation et de confidentialité en temps opportun
- Politique de contrôle de l'entreprise
- Politique d'utilisation acceptable des systèmes d'information
- Déclaration de diversité et d'inclusion

De plus, en 2023, nous avons examiné et mis à jour nos politiques d'entreprise en matière de santé et sécurité, d'environnement et de responsabilité sociale, qui ont été approuvées au début de 2024. Les politiques en matière de ressources humaines, ciblant le recrutement, par exemple, sont en cours d'examen et seront mises en œuvre d'ici le milieu de 2024.

L'intégration des politiques dans l'ensemble de l'organisation est un processus continu, et nous prévoyons entreprendre une socialisation et une formation plus larges de ces politiques récemment mises à jour tout au long de 2024.

## Conformité juridique

La conformité juridique et réglementaire est essentielle à la continuité des activités et constitue un élément clé de notre approche de la gestion responsable. Nous exigeons de nos sites qu'ils établissent, mettent en œuvre et maintiennent des processus qui nous aident à répondre à nos exigences légales et de conformité.

En 2023, nous avons obtenu les autorisations nécessaires pour soutenir la construction des digues de la phase 8/9 de l'installation de stockage de résidus miniers (TSF) d'Agbaou et la réhabilitation de la route d'accès de Sadiola à Koropoto. Les activités d'autorisation liées au Développement Durable en cours sont le processus d'EIES pour le développement du projet satellite d'Oumé, avec la validation des termes de références reçue en juin 2023.

Des audits externes périodiques de notre conformité aux exigences légales et autres engagements sont entrepris sur nos sites d'exploitation et d'exploration, comme l'exigent les conditions d'approbation réglementaires. Les délais d'audit varient d'une région à l'autre : aux trois ans en Côte d'Ivoire, aux cinq ans au Mali et chaque année en Éthiopie. En 2023, l'audit requis a été entrepris à Kurmuk, en Éthiopie. En 2023, nous avons également fait l'objet d'un audit externe sur l'ensemble de nos sites miniers afin de nous aligner sur les normes de performance de la SFI. Toutes les mesures à prendre par l'organisation, telles qu'elles ont été identifiées au cours du processus d'audit, feront l'objet d'un suivi jusqu'à leur aboutissement.





## Gestion des risques

La gestion proactive des risques fait partie intégrante de notre entreprise et constitue un fondement essentiel de la réussite à long terme dans un contexte commercial en évolution rapide.

La gestion proactive des risques fait partie intégrante de notre entreprise et constitue un fondement essentiel de la réussite à long terme dans un contexte commercial en évolution rapide.

Le Conseil supervise l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de gestion des risques, y compris l'identification des principaux risques, la mise en place d'un cadre de gestion des risques approprié et l'établissement de niveaux de risque acceptables. Le Conseil est assisté dans l'exercice de ses responsabilités par divers comités, notamment le Comité d'audit (en ce qui concerne l'adéquation des processus de gestion des risques) et le Comité de Développement Durable (en ce qui concerne les risques liés à la Développement Durable).

Nous avons mis en place des processus interfonctionnels pour comprendre et gérer les risques financiers et non financiers, y compris les risques nouveaux et émergents susceptibles d'avoir un impact sur la compagnie. Ces processus



sont intégrés dans tous les processus commerciaux et décisionnels et nous permettent d'identifier, d'évaluer et de gérer systématiquement les risques inhérents à notre entreprise.

Notre approche de la gestion des risques se concentre sur les risques susceptibles d'avoir un impact matériel sur les sites ou les projets individuels. Les risques sont gérés conformément à la norme de gestion des risques d'Allied. Chaque site tient un registre des risques qui est régulièrement mis à jour. Pour chaque risque inscrit au registre, le risque pour l'entreprise est identifié et évalué, suivi d'une description détaillée des contrôles à mettre en place, qui sont ensuite intégrés dans la cote de risque résiduel. Les principaux risques sont signalés dans les rapports mensuels des directeurs généraux des sites à l'équipe de direction.

Tous les risques identifiés sont surveillés et gérés au niveau du pays ou du site, les risques importants étant surveillés régulièrement par la haute direction.





Our commitment to respect human rights is codified in our recently updated Statement of Commitment - Human Rights, informed by the United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights and Voluntary Principles on Security Human Rights. It is further augmented and embedded across the business through our Code of Conduct and our supporting corporate policies.

Notre engagement à respecter les droits de la personne est codifié dans notre Déclaration d'engagement – Droits de l'homme, récemment mise à jour, qui s'inspire des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme. Celui-ci est renforcé et intégré à l'ensemble de l'entreprise par le biais de notre Code de conduite, appuyé par nos politiques d'entreprise.

Les activités du secteur des industries extractives, si elles ne sont pas gérées correctement, peuvent avoir un impact sur les droits des employés et des communautés environnantes. Nous reconnaissons qu'il est de notre responsabilité d'identifier et de traiter activement tous les risques en matière de droits de l'homme associés à nos activités ou à nos relations d'affaires.

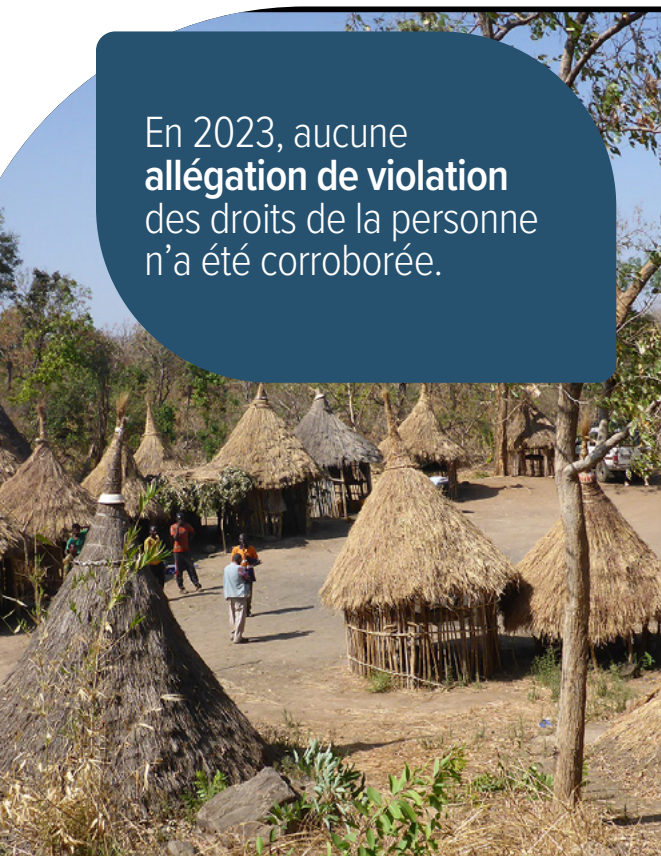
Nous identifions actuellement nos principaux risques pour les droits de l'homme au moyen des processus d'évaluation existants (comme les évaluations des risques sur le site, les EIES, l'examen préalable des fournisseurs, etc.), plutôt que d'évaluations individuelles pour chaque site. Nous identifions également les impacts potentiels sur les droits de la personne par le biais de nos mécanismes de plaintes, ainsi que par des audits internes et externes. En 2024, nous prévoyons officialiser notre approche de la diligence raisonnable continue en matière de droits de l'homme.

Les droits de la personne sont un thème transversal, et nos principaux risques en matière de droits de la personne se recoupent avec les questions matérielles abordées dans le présent rapport, notamment les pratiques de travail, les conditions de travail, la santé et sécurité, l'utilisation et la gestion de l'eau, le déploiement des forces de sécurité, l'accès aux terres et la réinstallation, ainsi que les droits des communautés. Notre approche de la gouvernance et de la gestion de ces risques est détaillée dans ces sections.

En 2023, aucune allégation de violation des droits de l'homme n'a été corroborée.

## OBJECTIFS

- Adaptation régionale du dossier de formation des PVSDH d'ici à l'exercice 2024 pour atteindre la conformité d'ici à la fin de l'exercice 2025.
- Aucune allégation fondée de violation des droits de la personne.



En 2023, aucune allégation de violation des droits de la personne n'a été corroborée.

## PEUPLES AUTOCHTONES

Nous identifions et reconnaissons les intérêts et les droits des peuples autochtones et nous nous engageons à établir des relations solides pour mieux comprendre les perspectives et les priorités de chacun.

Dans le cadre de notre projet de développement en Éthiopie, les membres des communautés locales sont considérés comme des populations autochtones (principalement Berta). Le peuple Berta est considéré en tant que peuple autochtone en vertu du droit international. En Éthiopie, le peuple Berta ne représente qu'une très faible proportion de la population totale, mais il constitue l'ethnie dominante dans la région où se déroulent nos activités d'exploration. Dans notre secteur opérationnel, le peuple Berta n'est pas considéré comme marginalisé par rapport à l'ensemble de la population de la région et n'a donc pas été isolé en tant que groupe spécifique susceptible d'être plus vulnérable que d'autres. Cependant, nous sommes conscients de la nécessité d'entreprendre un engagement continu pour évaluer et atténuer les impacts potentiels liés à la perte d'identité, de culture et de moyens de subsistance basés sur les ressources naturelles.

## PRIORITÉS POUR 2024

- Lancement d'un programme de formation actualisé sur les PVSDH.

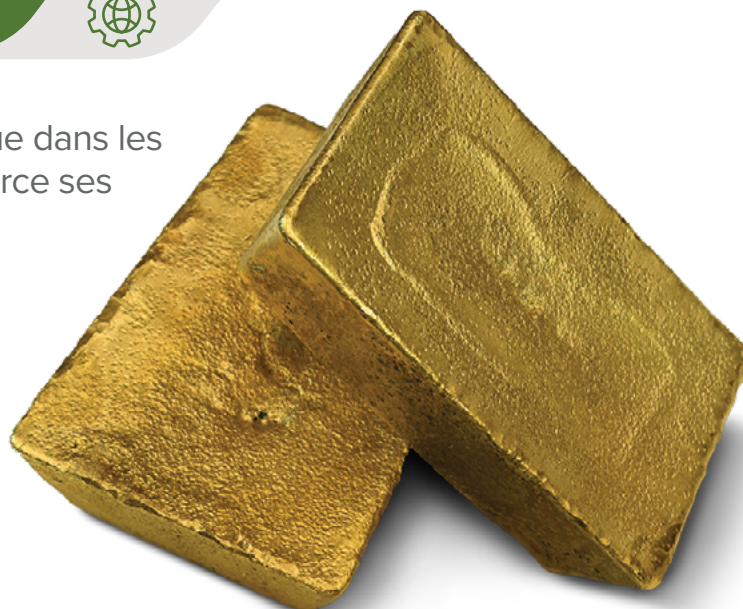


## CONTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES



Allied génère et distribue de la valeur économique dans les pays, les régions et les communautés où elle exerce ses activités, à la fois directement et indirectement.

Cette création de valeur se produit par le biais de salaires versés aux employés, de paiements aux fournisseurs, de paiements au gouvernement (sous forme d'impôts, de redevances et de frais) et d'investissements communautaires. Ces contributions, lorsqu'elles sont bien gérées, ont le potentiel d'améliorer la qualité de vie des communautés environnantes et d'améliorer le développement socio-économique général du pays d'accueil. Après distribution, nous engrangeons aussi des actifs économiques à des fins de réinvestissement futur.



Sites	Recettes aurifères	Paiement aux fournisseurs		Salaires des employés	Sommes versées au gouvernement	Investissement communautaire	Autres investissements volontaires
		Charges d'exploitation	Dépenses en capital				
Complexe de la Côte d'Ivoire	328 078 054	278 255 899	6 481 704	27 660 674	41 210 944	2 222 584	301 964
Mine d'or de Sadiola	327 612 935	228 118 879	35 137 260	30 704 043	42 952 116	532 342	0
<b>Total</b>	<b>655 690 989</b>	<b>506 374 777</b>	<b>41 618 964</b>	<b>58 364 716</b>	<b>84 163 060</b>	<b>2 754 927</b>	<b>301 964</b>

La valeur économique directe générée et distribuée par nos mines en exploitation est présentée dans le tableau, sur la base d'une comptabilité d'exercice pour l'année civile 2023. Au total, la production aurifère en 2023 a été de 343 817 onces, avec un chiffre d'affaires associé de 655,7 millions USD sur les ventes, comme l'indiquent les états financiers consolidés vérifiés au 31 décembre 2023, disponibles sur le site Web de la Compagnie.

Compte tenu des changements apportés à la Compagnie en 2023, les données de notre siège social et du projet du site de Kurmuk ont été retirées de cette divulgation, car les montants connexes ne représentent pas les activités d'exploitation de la Compagnie au cours de l'exercice déclaré, l'intention étant de les reporter en 2024. Les détails de l'investissement communautaire (selon la comptabilité de caisse) pour Kurmuk sont incorporés dans la section « Développement communautaire ».

Nous divulguons chaque année les paiements spécifiques effectués à tous les gouvernements au Canada et à l'étranger, y compris les impôts et les redevances, conformément à la Loi canadienne sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (LMTSE).



## GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



Notre chaîne d'approvisionnement est très diversifiée. Nous achetons directement des biens et des services auprès de fournisseurs d'environ 50 pays; cependant, la plupart de nos achats proviennent de pays africains locaux ou régionaux. Nous avons la responsabilité de nous assurer que nous ne travaillons qu'avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs et appliquent des pratiques durables.

La gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement signifie qu'il faut regarder au-delà des coûts, de la qualité et du calendrier, en intégrant les principes de Développement Durable dans les pratiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Notre Code de conduite est le document de base qui décrit nos attentes à l'égard de nos fournisseurs, avec des exigences spécifiques liées au travail et aux droits de la personne, à la santé et sécurité, à la protection de l'environnement, à la conduite des affaires et à l'éthique.

Nous renforçons davantage notre gouvernance d'entreprise en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement en 2024, avec l'embauche d'un responsable de l'approvisionnement. L'objectif est de mieux connaître nos fournisseurs en intégrant dans notre processus d'approvisionnement une meilleure évaluation des priorités en matière de Développement Durable. Ces pratiques améliorées en matière d'approvisionnement permettront une

évaluation plus précise des risques, afin de déterminer les besoins en matière de surveillance continue.

Le renforcement de la diligence raisonnable de notre chaîne d'approvisionnement est essentiel pour influencer la performance de nos fournisseurs en matière de Développement Durable. En 2023, nous avons continué à faire progresser plusieurs initiatives visant à améliorer la gestion de notre chaîne d'approvisionnement, en particulier l'utilisation d'une tierce partie pour soutenir l'évaluation des risques et la diligence raisonnable des fournisseurs, qui a été testé sur les fournisseurs directs (de première catégorie) dans l'ensemble de l'entreprise (environ 2 000 fournisseurs). Cet outil permet une évaluation indicative des fournisseurs présentant un risque potentiellement plus élevé, afin de faciliter un contrôle préalable plus ciblé.





## Les gens sont notre priorité – nous nous concentrons sur la protection et le soutien de nos employés.



### Personnel

Nous sommes convaincus que notre personnel est notre atout le plus important et qu'il est au cœur de notre réussite. C'est pourquoi notre capacité à attirer, à développer et à retenir des personnes talentueuses est essentielle à la performance de l'entreprise. La présente section décrit notre approche en matière de gestion des ressources humaines, y compris notre progrès vers la promotion d'un milieu de travail diversifié et inclusif, le maintien de relations de travail productives, le développement des compétences et des capacités et la rétention du talent.

Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, Allied a connu des changements importants au cours des dernières années, notamment une croissance rapide due en grande partie à des acquisitions (de différentes sociétés minières aurifères réputées) et la transition plus récente vers une société cotée en bourse. Nous reconnaissons qu'en cette période de croissance, nous devons nous concentrer sur l'engagement des employés et sur le recrutement et la rétention du talent.

Chaque site dispose de politiques de recrutement et d'embauche spécifiques et de procédures en place pour répondre aux exigences prévues par la loi. Nous voyons une occasion de consolider les pratiques de gestion des ressources humaines au niveau du groupe et, en 2023, nous avons commencé à élaborer les politiques de ressources humaines qui couvrent le recrutement, l'intégration, la gestion du rendement et d'autres exigences de base en matière de capital humain. En outre, ces politiques sont soutenues par notre Déclaration d'engagements – Droits de la personne et notre Déclaration sur la diversité et l'inclusion, qui s'appuient sur les conventions de l'OIT.

Notre groupe des ressources humaines, dirigé par notre Exécutif des ressources humaines, est chargé de superviser l'approche globale de

la gestion des ressources humaines dans l'ensemble de l'entreprise. Nos mines disposent de départements de ressources humaines, chacun dirigé par un gestionnaire des ressources humaines, et notre projet de développement avancé, Kurmuk, dispose d'un gestionnaire dédié aux ressources humaines. Ces gestionnaires relèvent directement du directeur général du site et ont un lien hiérarchique fonctionnel avec l'administration des ressources humaines de l'entreprise.

Nous utilisons un éventail de techniques pour soutenir l'identification et la gestion des risques humains. La section « Gestion des risques » à la [Page 15](#) fournit plus de détails sur l'approche officielle d'Allied en matière de gestion des risques; toutefois, nous nous fions également à des techniques non officielles, comme la détermination des risques et des possibilités grâce à notre engagement continu auprès de la main-d'œuvre.

Au cours des dernières années, nous nous sommes concentrés sur l'harmonisation des pratiques en matière de RH dans l'ensemble de l'organisation, tout en concevant et en élaborant des systèmes de RH robustes afin de générer des données plus solides pour guider la prise de décisions. Une partie des préparatifs en vue de la transition vers une société cotée en bourse impliquait un recrutement ciblé au niveau corporatif. Ce processus a été couronné de succès et a permis d'augmenter les ressources corporatives par rapport à la fin de l'année 2022.

### OBJECTIFS

- Continuer à augmenter la présence d'une direction locale dans les pays dans lesquels nous exploitons.
- Amélioration du pourcentage du personnel féminin en glissement annuel.



## 📁 Étude de cas :

### Mise à jour de notre système de gestion des ressources humaines

En 2023, nous avons déployé BambooHR, un logiciel qui gère les dossiers du personnel. Comme cette solution automatise une grande partie des tâches opérationnelles des RH, elle permet à nos départements RH de consacrer plus de temps à ce qui est important : nos employés.

Une formation a été donnée à tous les gestionnaires pour leur donner un aperçu des modules avant le déploiement, avec une formation à la grandeur de l'entreprise sur la façon d'utiliser la « page d'information » qui contient les fichiers d'employés. Les autres modules, comme l'embauche, l'intégration et le départ, la gestion des congés, etc., sont mis en œuvre dans le cadre d'une approche agile à travers l'entreprise, conformément à ses besoins et à ses priorités.





~ 6 050  
Employés et  
entrepreneurs permanents

92 %  
Employés provenant du  
pays d'accueil

## Main-d'œuvre

À la fin de l'année 2023, notre main-d'œuvre se composait d'environ 6 050 employés et entrepreneurs permanents, dont la majorité était employée dans nos trois pays d'exploitation en Afrique – la Côte d'Ivoire, le Mali et l'Éthiopie. Nous continuons de maintenir des taux d'emploi locaux élevés en ciblant les efforts de recrutement aux niveaux régional et national. Dans l'ensemble de la Compagnie, 92 % de nos employés sont des employés nationaux (c'est-à-dire des employés ressortissants du pays d'accueil)

Sur l'ensemble des sites, le nombre de travailleurs est demeuré en grande partie stable entre 2022 et 2023, le changement le plus marqué étant l'augmentation du nombre d'entrepreneurs à Bonikro (de 955 en 2022 à 1476 en 2023) en raison du passage des activités minières à l'exploitation minière par des entrepreneurs.



## EMPLOYÉS – RÉPARTITION PAR SEXE

Emplacement	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total	% de femmes
Bureaux	132	54	186	29
Sadiola	837	43	880	5
Bonikro	267	45	312	14
Agbaou	263	33	296	11
Exploration	273	53	326	16
Consolidés	1772	228	2000	11

## EMPLOYÉS – EMPLACEMENT

Emplacement	Expatriés		National	Local	Total	% d'employés provenant du pays hôte	% d'employés locaux
	Expatriés non africains	Expatriés africains					
Bureaux	43	11	146		186	78	
Sadiola	4	7	696	173	880	99	20
Bonikro	4	10	175	123	312	96	39
Agbaou	2	8	170	116	296	97	39
Exploration	43	34	113	136	326	76	42
Consolidés	96	70	1229	605	2000	92	30

## EMPLOYÉS – RÉPARTITION PAR ÂGE

Emplacement	Nombre d'employés			Total
	<30 ans	30 à 50 ans	> 50 ans	
Bureaux	25	99	62	186
Sadiola	89	572	219	880
Bonikro	53	222	37	312
Agbaou	24	233	39	296
Exploration	116	169	41	326
Consolidés	307	1295	398	2000

## NOTRE ÉQUIPE



26 %

des nouvelles embauches  
en 2023 étaient des femmes

65 %

des employés sont âgés  
de 30 à 50 ans

20%

des employés sont  
âgés de plus de 50 ans

### 🔷 Diversité, équité et inclusion

Nous estimons qu'une main-d'œuvre qui reflète la diversité des pays dans lesquels nous œuvrons n'est pas seulement la bonne chose à faire, mais qu'elle est également essentielle à notre succès.

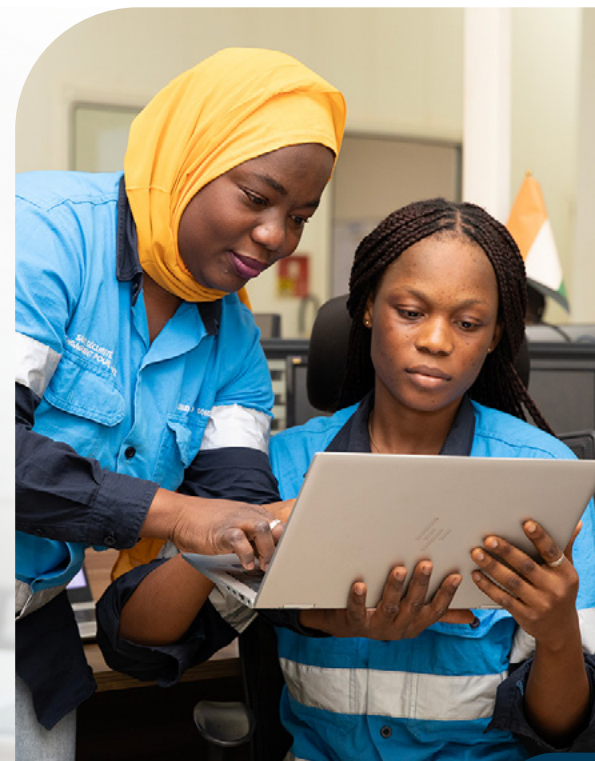
Nous nous engageons à offrir un milieu de travail juste, équitable, inclusif et respectueux qui est exempt de discrimination ou de harcèlement de toute nature, comme l'exigent notre Code de conduite et la déclaration de diversité et d'inclusion connexe. Aucun incident de discrimination ou de harcèlement n'a été signalé en 2023.

Allied Gold s'engage à fournir du soutien, de l'éducation et de la formation pour assurer un rendement efficace et l'épanouissement de carrière de tous les employés. Nous promovons un environnement dynamique qui encourage la croissance professionnelle et notre objectif est de mettre en œuvre des outils pour fournir une évaluation individuelle, identifier les possibilités, créer des plans de développement individuels et promouvoir la diversité des talents au sein de notre équipe de direction. Nous prévoyons mettre en œuvre un processus de planification de la relève qui contribuera au processus de détermination, d'évaluation et de perfectionnement de talent à fort potentiel, ainsi qu'un processus de gestion du rendement qui s'harmonisera avec les objectifs opérationnels stratégiques et les contributions des employés, en mettant l'accent sur les performances et le développement individuels et en fournissant un retour d'information et un encadrement continu.



En 2023, le nombre de femmes employées a légèrement augmenté, passant de 174 à 228, ce qui représente 11 % de notre main-d'œuvre totale. La répartition varie entre les sites et nos bureaux nationaux, ce qui reflète un défi permanent dans le secteur minier, exacerbé par les traditions et les attentes culturelles dans de nombreuses régions où nous opérons. Nous continuons d'encourager et de promouvoir la représentation féminine dans nos programmes de recrutement et de formation des stagiaires/diplômés. Dans le rapport de l'année dernière, nous nous sommes engagés à divulguer la diversité de nos nouvelles recrues afin d'améliorer la représentation des femmes, et nous sommes fiers d'annoncer qu'en 2023, 26 % de toutes les nouvelles recrues étaient des femmes.

En 2023, environ 65 % de nos employés étaient âgés de 30 à 50 ans, 15 % de moins de 30 ans et 20 % de plus de 50 ans.





## Relations professionnelles

Nous nous efforçons d'établir des relations professionnelles positives et mutuellement bénéfiques avec nos employés et les syndicats. Allied Gold soutient les chartes volontaires de l'OIT qui soutiennent à leur tour les droits du travail, y compris le droit à la liberté d'association et à la négociation collective, qui sont gérés dans le contexte législatif pertinent.



Les employés de nos sites sont syndiqués, à l'exception de l'Éthiopie. Là où nos employés sont syndiqués, nous nous engageons à collaborer positivement avec les syndicats dans le cadre de notre stratégie globale de relations professionnelles, qui fait l'objet d'un suivi et d'un rapport permanents. Nous continuons à garantir des relations saines avec nos employés en nous conformant aux exigences prévues par la loi et en adoptant des pratiques équitables et éthiques sur le lieu de travail avec l'ensemble de nos employés.

En 2023, à Sadiola, le syndicat a entamé une grève illégale de deux jours en janvier. Le rétablissement des relations avec les syndicats et les représentants des travailleurs constitue une priorité pour maintenir un climat social stable.

## Recrutement et rétention du talent

Dans le secteur minier d'Afrique de l'Ouest, la rétention du talent est essentielle pour assurer la viabilité des opérations dans un environnement concurrentiel. En réponse, nous avons priorisé nos stratégies de recrutement et nos pratiques de gestion du talent.

Dans le secteur minier d'Afrique de l'Ouest, la **rétention des talents est essentielle** pour assurer la viabilité des opérations dans un environnement concurrentiel.



Les principaux efforts déployés en 2023 ont consisté à renforcer nos équipes de direction et nos équipes techniques, ainsi qu'à procéder à des ajustements de rémunération compétitifs et à étendre les avantages sociaux, tels qu'une assurance médicale complète.

Le suivi des taux de rotation nous aide à comprendre la dynamique de la main-d'œuvre. Nous investissons dans le développement et la rétention du talent par le biais de stages, de formation, de gestion du rendement et d'initiatives de rétention.

### ☰ PRIORITÉS POUR 2024

- Mise en place d'une stratégie d'entreprise en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.
- Mise en place d'un processus solide de planification de la relève
- Mise en place d'une stratégie de recrutement pour les opérations.





## Santé et sécurité au travail

Nous nous engageons à fournir un environnement de travail qui protège la santé et la sécurité de notre main-d'œuvre.

Nous croyons que toutes les blessures ou maladies professionnelles peuvent être évitées et que nos employés devraient pouvoir rentrer chez eux en toute sécurité et en bonne santé à la fin de chaque journée.

Il existe un large éventail de dangers en milieu de travail associés à nos activités, notamment les dangers associés à des activités comme l'utilisation de véhicules et d'équipement, la manutention manuelle, les travaux électriques, le travail dans des espaces confinés, le travail en hauteur, l'instabilité du sol, le feu, la manipulation d'explosifs, l'exposition à des substances dangereuses, ainsi que les dangers associés aux environnements de travail comme la chaleur, le bruit et les vibrations, la poussière et l'éclairage.

Comme dans tous les secteurs, ces risques peuvent être exacerbés par des facteurs externes et contextuels, tels que la fatigue, les choix de mode de vie, les maladies transmissibles, etc. Des situations d'urgence peuvent également se produire. Nous nous efforçons d'appliquer un système de gestion efficace afin d'identifier en permanence les dangers et de contrôler les risques pour protéger notre personnel.

### Notre approche

Comme indiqué dans la section « Gouvernance d'entreprise », le Conseil et l'équipe de direction de la Compagnie ont connu d'importants changements au cours de l'année 2023. Cela a permis de mettre un accent renouvelé sur la santé et sécurité au travail, avec plusieurs initiatives récentes visant à améliorer la gouvernance et la surveillance de la Compagnie (consulter les sections suivantes) qui, nous le croyons fermement, contribueront à améliorer le rendement.

L'une des principales initiatives lancées en 2023 est le projet de culture de sécurité visant à renforcer et à harmoniser notre approche de sécurité et à

développer une culture de sécurité plus mature à travers l'entreprise : la conception de ce parcours a été rélaborée en 2023 et sera mise en œuvre au premier trimestre de 2024.

Il s'agira d'entreprendre une enquête sur la perception du personnel, axée sur sept indicateurs culturels organisationnels, qui orientera l'élaboration d'un programme de culture de sécurité dont la mise en œuvre interviendra plus tard en 2024. Ce programme se concentrera sur l'influence des comportements souhaités en matière de sécurité, plus particulièrement en ce qui concerne les risques critiques, et sera aligné sur la norme ISO 45001.

Notre Conseil supervise les performances de l'entreprise en matière de santé et sécurité, l'équipe de direction étant responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des systèmes et des processus permettant d'atteindre les objectifs fixés. Notre approche de la santé et sécurité est régie par notre politique de santé et sécurité récemment révisée, qui établit et renforce les engagements et les attentes de l'ensemble de l'entreprise en matière de santé et sécurité.

Nos mines maintiennent des systèmes de gestion de santé et sécurité qui s'alignent largement sur les exigences de la norme ISO 45001, qui fournit le cadre pour développer, maintenir et promouvoir un environnement de travail sûr et assurer le respect de nos engagements. Les systèmes de gestion du site s'étendent à tous les employés et entrepreneurs dont le travail est sous notre contrôle direct. À Kurmuk, nous travaillons à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un système de gestion approprié avant la construction – l'entrepreneur principal pour la phase de construction dispose d'un système de gestion de la santé et sécurité certifié ISO. Nous disposons de professionnels de la santé et sécurité dévoués au niveau de l'entreprise et du site.

Nous identifions, évaluons et contrôlons les risques conformément à notre norme de gestion des risques. Dans nos opérations, une évaluation annuelle des risques est effectuée par l'équipe de gestion du site, avec le soutien de l'équipe de santé et sécurité et sous la direction du directeur général. Celle-ci est mise à jour sur une base mensuelle et les résultats sont transmis au vice-président de la santé et sécurité au travail et à l'équipe de direction.

Chaque mine prépare un plan annuel de gestion de la santé et sécurité qui aborde tous les éléments du système de gestion. Ces plans sont adaptés au contexte opérationnel et au profil de risque et reflètent notre engagement à l'égard de l'amélioration continue en appliquant les leçons de l'année précédente (c'est-à-dire les rapports sur les dangers, les enquêtes sur les incidents, etc.) pour améliorer les pratiques futures. Ces plans identifient



## OBJECTIFS

- 1 visite de leadership visible (VFL) par un gestionnaire/superviseur chaque semaine (toute personne ayant un subordonné direct).
- 2 inspections de contrôle critique sur le terrain (FCCC) effectuées par un superviseur chaque semaine.
- Réduction du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIFR) par rapport au niveau de 2023
- Réduction du taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR) par rapport au niveau de 2023





## NOTRE ÉQUIPE



les risques critiques du site et appliquent la hiérarchie des contrôles pour identifier les contrôles les plus efficaces pour éliminer ou réduire les risques identifiés. En 2023, ces plans ont été approuvés par le directeur général de chacune de nos mines en exploitation, et en 2024, nous étendons cette approche pour inclure Kurmuk. En 2024, nous prévoyons mettre l'accent sur les plans annuels de santé et sécurité des entrepreneurs majeurs afin d'améliorer la forme et le contenu, de manière qu'ils soient davantage alignés sur nos plans internes.

La mise en œuvre continue d'activités de sécurité proactives et préventives est essentielle à la prévention des incidents sur le lieu de travail et à la promotion de changements positifs dans notre culture de sécurité. Nous appliquons des outils pour soutenir davantage l'identification et la gestion des risques particuliers aux tâches. Toutes les tâches habituelles sont évaluées en fonction des risques et des instructions de travail sécuritaires sont en place. Pour les tâches non habituelles, des évaluations des risques professionnels sont réalisées afin d'identifier les dangers et les mesures de contrôle nécessaires. Nous effectuons des inspections de contrôle critique sur le terrain pour vérifier que les contrôles critiques sont en place et efficaces, ainsi que des réunions préalables aux travaux pour préparer l'équipe à une journée sûre et productive et un programme « Take 5 » en tant qu'évaluation informelle des risques individuels sur le terrain avant de commencer les travaux (ce qui comprend la confirmation qu'il y a l'EPI approprié pour la tâche).

Chaque site dispose d'une équipe d'intervention d'urgence compétente, d'un plan d'intervention d'urgence et de procédures d'évacuation correspondantes. En 2023, nous avons mis à jour notre plan de gestion de crise et de communication, et nous sommes en train de mettre à jour les plans des sites concernés.

Nos sites font le suivi des indicateurs de performance en matière de santé et sécurité, y compris les indicateurs avancés et retardés, ainsi que les enquêtes qui fournissent des renseignements sur la cause profonde d'un incident, les leçons à retenir et les mesures à prendre. Nous reconnaissons que les incidents graves, quelles qu'en soient les conséquences, constituent une occasion inestimable d'améliorer la sécurité, mais que pour en tirer le meilleur parti, nous devons modifier notre approche en matière de signalement, d'enquête et d'apprentissage. En 2023, nous avons apporté les améliorations suivantes à notre approche de gestion des incidents graves :

- Nous avons mis à jour la norme de notification des incidents en supprimant le terme « probabilité », ce qui permet de déterminer la classification uniquement en fonction des conséquences potentielles.
- En novembre 2023, nous avons mis en place des appels mensuels sur les incidents graves, qui sont présidés par un exécutif de l'équipe de direction. Les membres de l'équipe de direction, les gestionnaires généraux concernés et les directeurs généraux des sites participent à ces appels. Les directeurs généraux font état des incidents graves, les mesures correctives connexes et l'état d'avancement de la mise en œuvre, et des conseils sur les priorités et les ressources sont prodigués. Les gestionnaires généraux des sites participent à ces appels. Les directeurs généraux font état des incidents graves, les mesures correctives connexes et l'état d'avancement de la mise en œuvre, et le président prodigue des conseils sur les priorités et les ressources.





Toutes nos mines disposent de cliniques offrant des services de soins de santé primaires et des services d'hygiène au travail. Nous procédons à des examens médicaux professionnels périodiques et à une évaluation de l'hygiène au travail, afin d'identifier les risques professionnels et les contrôles appropriés. La clinique de notre mine à Kurmuk fournit des services de soins de santé primaires et prévoit d'étendre ses activités aux services d'hygiène au travail en 2024.

La participation des travailleurs est un élément important de tout système de gestion de santé et sécurité, et nos employés sont encouragés à contribuer à l'amélioration continue en soulevant des problèmes, en générant des idées, etc. Dans nos mines, cela se fait par l'intermédiaire d'un comité de santé et sécurité sur place qui se réunit aux deux semaines. Le comité comprend des représentants de la direction, des employés et des entrepreneurs élus par leurs pairs. Les travailleurs peuvent faire part de leurs questions, préoccupations ou suggestions à leurs représentants élus, qui les transmettent au comité.

La formation est un outil essentiel pour permettre aux gens de travailler en toute sécurité. Tous les travailleurs qui entrent sur nos sites pour la première fois doivent suivre un stage d'induction obligatoire et, en outre, une formation périodique particulière au rôle est dispensée aux personnes occupant un emploi présentant des risques spécifiques. Nos programmes de formation sont fondés sur les compétences et les données probantes, ce qui garantit que notre main-d'œuvre possède les compétences nécessaires pour effectuer son travail en toute sécurité. Nous tenons des registres de formation pour confirmer que les travailleurs ont acquis les compétences requises et pour savoir quand un stage de perfectionnement est nécessaire.

Nos équipes sur le terrain effectuent des inspections départementales internes de performance en matière de santé et sécurité et des inspections hebdomadaires de certains départements sont effectuées par l'équipe de direction du site. En 2024, nous prévoyons de lancer un programme d'audit interne avec une évaluation par des spécialistes fonctionnels du siège social de la performance au niveau du site.

## Notre performance en 2023

Nous sommes heureux d'annoncer une fois de plus qu'il n'y a eu aucun décès sur le lieu de travail. Cependant, nous avons malheureusement constaté une augmentation des taux de fréquence des blessures consolidés. Notre taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (LTIFR) a légèrement augmenté, passant de 0,44 en 2022 à 0,49 en 2023. Cependant, en 2023, notre mine de Bonikro a atteint un jalon important de rendement en matière de sécurité en dépassant les 7 millions d'heures sans accident de travail avec arrêt. Notre taux de fréquence des accidents enregistrables (TRIFR) a également augmenté, passant de 0,82 en 2022 à 1,33 en 2023.

### INDICATEURS TARDIFS 2023

	Heures d'exposition (heures de travail)	Décès	LTI	RWI	MTI	FAI	LTIFR	TRIFR	AIFR
<b>EMPLACEMENT</b>									
Sadiola	5728276	0	4	0	1	3	0,70	0,87	1,39
Bonikro	4044052	0	0	1	8	12	0	2,23	5,19
Agbaou	3755277	0	1	0	0	11	0,27	0,27	3,20
Exploration	805372	0	2	0	2	6	2,48	4,97	12,41
Consolidés	14332977	0	7	1	11	32	0,49	1,32	3,55
<b>TYPE DE TRAVAILLEUR</b>									
Employé	4849831	0	4	1	6	15	0,82	2,27	5,77
Entrepreneur	9483146	0	3	0	5	17	0,32	0,84	2,64
Consolidés	14332977	0	7	1	11	32	0,49	1,32	3,55

## NOTRE ÉQUIPE



### INDICATEURS RETARDES 2020-2023

Consolidés	LTIFR	TRIFR	AIFR
2020	0,86	1,43	10,61
2021	0,33	1,08	3,48
2022	0,44	0,82	2,45
2023	0,49	1,32	3,55



Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nous encourageons la notification d'incidents potentiels graves, ceux-ci constituant des événements qui, dans des circonstances légèrement différentes, auraient une forte probabilité de blessures. Le suivi et le signalement de ces incidents permettent d'améliorer le rendement en matière de sécurité. En 2023, nous avons enregistré 41 incidents potentiels graves. Tous les incidents ont fait l'objet d'une enquête selon la méthode d'analyse des causes d'incidents (ICAM), avec un suivi rigoureux de la mise en œuvre des mesures correctives.

Le projet de culture de sécurité, décrit ci-dessus, a été mis en œuvre au quatrième trimestre de 2023, dans le but d'évaluer l'impact potentiel de la culture de sécurité sur les indicateurs retardés de performance en matière

de sécurité et d'élaborer un programme pour améliorer la culture de sécurité en 2024. En plus, pour remédier à la tendance préoccupante des incidents potentiels graves liés aux véhicules légers, la Compagnie a lancé une campagne « Drive Safe » sur tous les sites en novembre 2023 (voir ci-dessous).

#### Le total des indicateurs avancés pour l'ensemble de nos 3 mines en 2023 :

- **86 023 heures** d'activités de formation liées à la santé, à la sécurité et aux interventions d'urgence.
- **24 656** visites de leadership visible (VFL)
- **274 765** vérifications des contrôles critiques.





INDICATEURS AVANCES 2023

Emplacement	Sadiola		Bonikro		Agbaou		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Visites VFL (nombre)	1277	803	16 130	13 739	7 249	131	24 656	14 673
Formation sur la sécurité (heures)	80 127	11 614	1 704	1 884	3 677	1 518	85 508	15 016
Surveillance des contrôles critiques (nombre)	247 887	64 677	16 114	13 718	10 764	s.o.	274 765	s.o.
Mise en œuvre des mesures correctives (nombre)	100	s.o.	184	s.o.	141	s.o.	609	s.o.

INDICATEURS AVANCES 2023

Emplacement	Sadiola		Bonikro		Agbaou		Total	
	Sécurité (heures)	IU (heures)	Sécurité (heures)	IU (heures)	Sécurité (heures)	IU (heures)	Sécurité (heures)	IU (heures)
Employés	80 127	s.o.	1 704	385	2 322	324	84 152	714
Entrepreneurs	s.o.	s.o.	s.o.	126	995	36	995	162

Campagne « Drive Safe »

La campagne « Drive Safe » est une campagne de six mois visant à remédier au nombre préoccupant d’incidents impliquant des véhicules légers enregistrés sur nos sites. La campagne est soutenue par le président de la Compagnie, qui a également lancé la campagne en novembre 2023.

Le lancement officiel de la campagne s’est concentré sur l’aspect émotionnel des raisons pour lesquelles les gens devraient choisir de conduire prudemment, sur le thème « Je conduis prudemment parce que... ». Le lancement de la campagne comprenait une communication interne du PDG à l’ensemble du personnel, suivie d’activités sur place, notamment un discours du président de la Compagnie, la projection d’une compilation de photos d’incidents impliquant des véhicules légers sur l’ensemble de nos sites, puis l’invitation faite au personnel d’écrire sur un tableau d’engagement pour qui ils conduisent prudemment.



L’aspect technique de la campagne se poursuivra au cours des prochains mois et comprendra diverses initiatives dans le cadre de chacun des piliers suivants de la sécurité routière :

- **Aptitude au travail** : mise en place de tests d’alcoolémie sur tous les sites (cela était déjà en place dans nos mines de Côte d’Ivoire), gestion de la fatigue.
- **Compétence** : introduction de dates d’expiration pour tous les permis de conduire, avec l’obligation de suivre une formation à la conduite défensive comme condition de renouvellement.
- **Sécurité des véhicules** : introduction de vignettes annuelles pour confirmer que les véhicules ont fait l’objet d’une maintenance systématique.
- Gestion du comportement : introduction du suivi des véhicules et des caméras de surveillance.

En fin de compte, certains éléments de la campagne seront continus, les divers contrôles étant intégrés aux plans annuels de gestion de la santé et sécurité décrits ci-dessus.

☰ PRIORITÉS POUR 2024

- Élaboration de la culture de sécurité grâce à la gestion des risques critiques.
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le paludisme dans tous les sites.
- Mise en place d’un logiciel de gestion des incidents et des risques.





## COTE D'IVOIRE

### Étude de cas :

## Octobre rose

Nos mines en Côte d'Ivoire ont organisé une campagne « Octobre rose » pour sensibiliser le public et encourager le dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus.

Les équipes sur nos sites ont organisé une marche « rose » pour célébrer les femmes qui ont survécu, se souvenir de celles qui ont perdu la vie, soutenir celles qui continuent d'être touchées par ces cancers et, enfin, sensibiliser le public à ces cancers et aux outils de dépistage précoce. Pour compléter les initiatives de sensibilisation, nous avons engagé une équipe médicale externe pour fournir un dépistage volontaire et gratuit à notre personnel et aux communautés environnantes. Grâce à cette campagne, 474 femmes ont été dépistées pour ces cancers.





## 📁 Étude de cas :

# Prévention et lutte contre le paludisme

Nos sites se trouvent dans les zones endémiques de le paludisme et, comme on peut s'y attendre, le paludisme est le principal problème de santé pour notre personnel et nos communautés.

Nous prévoyons de créer un comité de lutte contre le paludisme qui supervisera les programmes de lutte contre le paludisme sur l'ensemble de nos sites en 2024

Des programmes de prévention de le paludisme sont en cours sur place à Sadiola (Mali), mais en juin 2023, nous avons relancé ces programmes sur nos sites en Côte d'Ivoire. Nous avons élaboré une stratégie globale de lutte contre le paludisme pour la Compagnie, qui comprend quatre piliers clés.

- 1 **Lutte antivectorielle**  
Pulvérisation d'insecticide à effet rémanent et larvicide
- 2 **Gestion de l'environnement**  
Gestion des pelouses et des flaques d'eau
- 3 **Gestion du comportement**  
Manches longues  
Gestion des expositions
- 4 **Équipement de protection individuelle**  
Moustiquaires  
Insectifuges  
Pulvérisation de choc

La mise en œuvre de ces programmes au cours de la deuxième moitié de l'année 2023 a donné des résultats significatifs, avec une réduction des cas de malaria dans les trois mines :

**Agbaou** - 495 cas (en baisse par rapport aux 585 cas de 2022)

**Bonikro** - 670 cas (en baisse par rapport aux 708 cas de 2022)

**Sadiola** - 94 cas (en baisse par rapport aux 161 cas de 2022).

À Kurmuk, le nombre de cas de malaria est passé de 29 en 2022 à 72. Dans l'ensemble, en 2023, nous avons réussi à réduire de 18 % le taux d'incidence de le paludisme du groupe (défini comme le nombre de cas pour 1000 personnes), qui est passé de 290 en 2022 à 237 en 2023. Compte tenu de ce succès, nous prévoyons de créer un comité de lutte contre le paludisme qui supervisera les programmes de lutte contre le paludisme sur l'ensemble de nos sites en 2024





## Nous nous engageons à faire la différence dans nos communautés.



Notre approche de la performance sociale est régie par notre politique de responsabilité sociale récemment révisée, qui établit et renforce l'engagement de l'entreprise à établir et à maintenir des relations de confiance avec les parties prenantes et à générer une valeur partagée qui contribue au développement à long terme de nos communautés locales. Nous avons adopté une approche à trois volets pour la mise en œuvre de cet engagement, axée sur l'engagement inclusif des parties intéressées, la gestion proactive des risques et des impacts et l'amélioration des avantages positifs, qui sont décrits dans les sections suivantes.

Nous reconnaissons l'importance de la participation des parties prenantes, à la fois comme mécanisme d'information pour l'évaluation continue des risques et comme outil pour atténuer les risques identifiés (la [Page 15](#) fournit de plus amples renseignements sur l'approche globale d'Allied en matière de gestion des risques). Nos équipes consacrées à la performance sociale sur chaque site s'efforcent d'entretenir des relations solides avec les communautés environnantes grâce à un dialogue régulier qui favorise la confiance, le respect et la transparence. Notre approche de l'engagement des parties prenantes est adaptée au contexte du site, y compris aux différents besoins et préférences des parties prenantes et à la nature de nos activités courantes ou planifiées.

### Engagement des parties prenantes



L'engagement et la communication efficaces avec les parties prenantes sont essentiels pour faire progresser l'engagement de notre compagnie envers les relations communautaires. La transparence et des processus d'engagement solides font partie intégrante de notre approche alors que nous travaillons ensemble pour co-créditer des stratégies sociales et définir des responsabilités partagées.

Nos sites ont élaboré des plans d'engagement des parties prenantes qui résument l'analyse des parties prenantes et décrivent la stratégie d'engagement continu, qui s'inscrit dans une démarche de dialogue continu avec les communautés, ainsi qu'une compréhension accrue de l'évolution constante de leurs attentes, de leurs préoccupations et de leurs intérêts. Nos sites continuent de mettre en place des mécanismes de plaintes qui permettent aux communautés de faire part de leurs préoccupations ou de leurs plaintes et d'exercer leur droit de recours.

Nous continuons à mettre en œuvre diverses méthodes d'engagement des parties prenantes en fonction du contexte social et culturel. Il s'agit notamment de réunions publiques, de visites à domicile et de discussions de groupe. En plus de notre engagement continu auprès des parties prenantes du site, des programmes d'engagement des parties prenantes spécifiques à l'EIES ont également été mis en œuvre à Agbaou (phases 8 et 9 de la TSF), à Bonikro (projet satellite Oumé) et à Kurmuk. Tous les engagements spécifiques à l'EIES sont menés par des consultants indépendants, avec notre participation.

En 2023, nos mines ont suivi le nombre d'engagements officiels et non officiels. D'autres travaux sont nécessaires pour normaliser l'approche entre les sites en matière de classification de l'engagement officiel par rapport à l'engagement non officiel, mais en 2023, le nombre total d'engagements était de 143 à Agbaou, 93 à Bonikro et 42 à Sadiola. Nous prévoyons d'étendre le suivi des engagements officiels et non officiels à Kurmuk en 2024.

Au début de l'année 2023, nous avons 21 plaintes non réglées et, tout au long de l'année, nous avons reçu 261 autres plaintes sur l'ensemble des sites.

### OBJECTIFS

- Aucun incident communautaire significatif (c'est-à-dire de niveau 4 ou supérieur)

## COMMUNAUTÉ

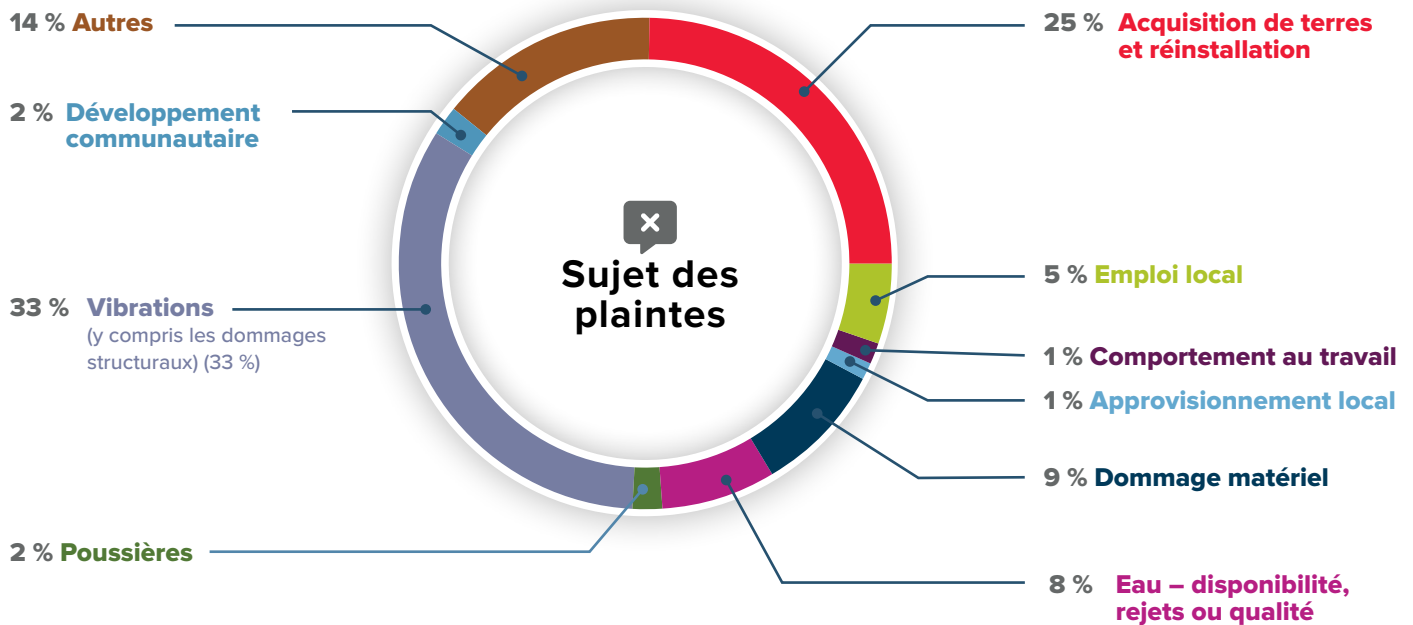


Sur ce nombre, 185 plaintes étaient réglées à la fin de l'année. Parmi les plaintes non réglées, la majorité concerne des dommages présumés causés aux structures par le dynamitage à Sadiola (44) et à Bonikro (39), pour lesquels nous avons demandé l'intervention d'une tierce partie afin de faciliter leur résolution. À Agbaou, une réalisation importante en 2023 a été la résolution de deux plaintes anciennes, déposées de nombreuses années avant l'acquisition d'Allied.



### PLAINTES COMMUNAUTAIRES

	Plaintes non réglés (1 <sup>er</sup> janvier 2023)	Plaintes déposés en 2023	Plaintes réglés en 2023	Plaintes non réglés (31 décembre 2023)
(1er janvier 2023)	(1er janvier 2023)	Plaintes déposés en 2023	Plaintes réglés en 2023	Plaintes non réglés (31 décembre 2023)
Sadiola	0	50	6	44
Bonikro	13	138	109	42
Agbaou	8	60	57	11
Kurmuk	0	10	10	0
Consolidés	21	261	185	97







## Retombées socio-économiques

Nos sites peuvent apporter des retombées importantes à nos pays d'accueil et à leurs communautés, sous forme de paiements aux gouvernements (tels que les impôts et les redevances), de paiements aux fournisseurs, de salaires versés aux employés et aux entrepreneurs et d'investissements dans le développement communautaire. Ces retombées économiques, si elles sont bien gérées, peuvent contribuer à améliorer de manière significative le bien-être collectif des personnes vivant dans les communautés environnantes, et cette création de valeur contribue à son tour à renforcer l'acceptabilité sociale et à gérer le risque social. Cependant, toutes les mines ont une durée de vie limitée – pour créer des avantages durables au-delà de la durée de vie de la mine, une gestion prudente est nécessaire pour éviter que les communautés deviennent dépendantes de la mine et, par conséquent, voient augmenter les risques sociaux à la fermeture.

## Investissement dans le développement communautaire

Dans toutes nos régions, nos investissements dans le développement communautaire sont à la fois obligatoires, par le biais d'obligations légales, qui sont ensuite complétées par nos contributions volontaires comme suit :



- Les exigences obligatoires (« réglementaires ») en matière d'investissement ont été transposées dans nos conventions minières avec les gouvernements respectifs. En Côte d'Ivoire, nos investissements requis par le gouvernement sont gérés dans le cadre de plans de développement communautaire établis. En Éthiopie, les investissements imposés par le gouvernement pour

la phase de développement du projet sont entrés en vigueur et, une fois en production, les investissements seront gérés de la même manière que nos autres mines en exploitation. L'utilisation de ces fonds est approuvée par un comité de développement communautaire composé principalement de membres de l'administration locale et de la communauté, ce qui garantit la propriété communautaire de l'utilisation des fonds. Habituellement, ces fonds sont investis dans l'établissement ou l'amélioration de l'infrastructure sociale, des services et des activités de subsistance.

- Les investissements volontaires sont des contributions qui ne relèvent pas de la législation, mais qui englobent des investissements stratégiques, ainsi que des accords négociés avec les communautés (par exemple, Agbaou).

En Côte d'Ivoire, la réglementation impose une contribution de 0,5 % du chiffre d'affaires de l'année précédente au développement communautaire. Cette réglementation est transposée dans nos conventions minières respectives, ce qui signifie que notre complexe de Côte d'Ivoire dispose de trois fonds locaux de développement minier (Bonikro, Hiré et Agbaou). Les fonds locaux de développement minier sont gérés par des comités locaux de développement (CDLM), composés de représentants des villages concernés, des autorités locales et de la Compagnie. L'objectif du comité est de préparer et d'approuver un plan de développement local pour les projets sélectionnés qui bénéficient aux communautés affectées et de surveiller la mise en œuvre de ce plan sur une base continue. En 2023, le plan de développement communautaire d'Agbaou (2023 à 2025) a été approuvé, et nous continuons de participer à la planification du développement communautaire pour Bonikro et Hiré. Les fonds CDLM sont investis principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'approvisionnement en eau et des moyens de subsistance.

La réglementation récente au Mali exige également une contribution au développement socio-économique, ces dispositions s'appliquant à la mine



## COMMUNAUTÉ



d'or de Sadiola par le biais d'un amendement récent à notre Convention minière. La Compagnie s'est engagée à verser une redevance de 0,25 % au développement communautaire qui s'applique après la mise en service d'une nouvelle usine de traitement, qui sera développée dans le cadre du projet d'expansion de Sadiola. À ce stade, le projet n'a pas été développé, de sorte que nos contributions au développement communautaire sont actuellement comptabilisées dans les investissements volontaires.

La réglementation éthiopienne impose une contribution unique pendant la phase de développement du projet, puis une fois en production, des contributions annuelles de 2 % des dépenses de l'année précédente ou du bénéfice net (le plus élevé des deux) au développement socio-économique des communautés touchées. Cette réglementation est transposée dans notre entente de développement respectives avec le gouvernement.

La législation exige la création d'un comité de développement local, composé de représentants des autorités locales, des villages concernés et de la Compagnie. En 2023, nous avons versé l'unique contribution pour la phase de développement.

Nous travaillons avec les administrations locales et nos communautés pour influencer l'utilisation de l'investissement obligatoire, qui représente la majeure partie de notre investissement dans le développement communautaire. Bien que notre rôle soit en grande partie la gouvernance et la surveillance, nous participons activement à la planification du développement communautaire afin d'encourager la priorisation des initiatives de développement (et des activités économiques connexes) de nature autonome.



Nous utilisons nos investissements volontaires pour soutenir des initiatives locales par le biais d'un appui non financier et de dons; ces investissements s'alignent en grande partie sur les principaux piliers d'investissement liés à l'éducation, à la santé, à l'approvisionnement en eau et aux possibilités de subsistance.

En 2023, nos investissements obligatoires et volontaires combinés dans le développement communautaire de nos mines en exploitation ont totalisé 2,7 millions USD, calculés selon la comptabilité d'exercice. En 2023, le calendrier des paiements obligatoires effectués pour la mine Bonikro a été ajusté, ce qui tient compte de l'écart entre les montants reçus par les CDLM en 2023 et ceux déclarés ici.

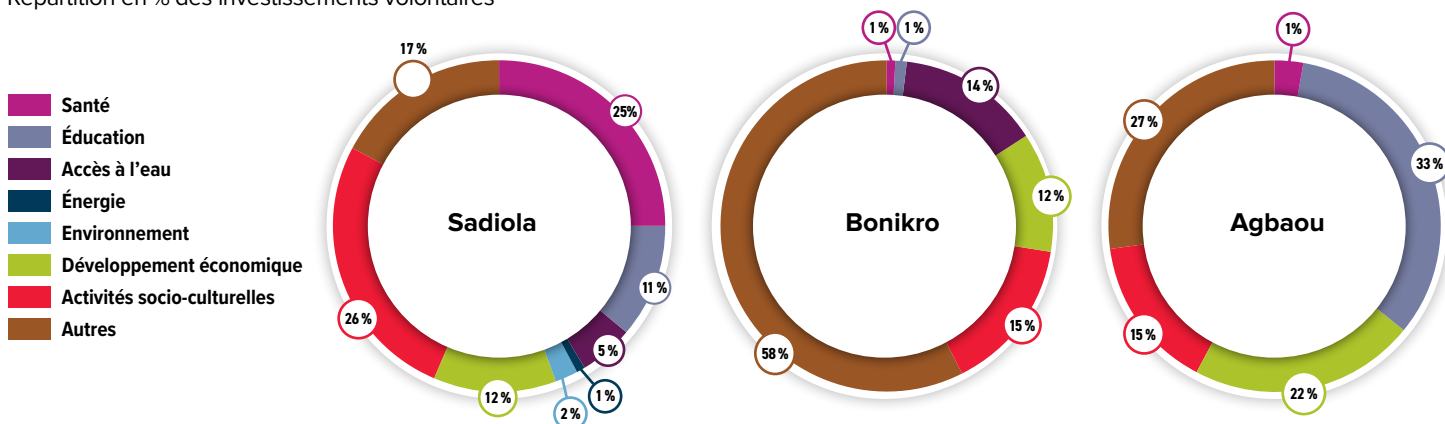
À Kurmuk, il y a également eu des investissements obligatoires et volontaires dans le développement communautaire, qui sont déclarés séparément de nos mines, car ils ont été enregistrés sur une base de paiement (par opposition à celle de comptabilité d'exercice). En 2023, l'investissement obligatoire était de 162 770 USD et l'investissement volontaire de 54 558 USD.

### DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE – SITES MINIERS

Emplacement	Investissements obligatoires (USD)	Investissements discrétionnaires (USD)	Total (USD)
Sadiola	0	532 342	532 342
Bonikro	1 037 286	290 341	1 327 627
Agbaou	700 637	194 320	894 957
Consolidés	1 737 923	1 017 003	2 754 926

### DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Répartition en % des investissements volontaires





## COMPLEXE DE LA CÔTE D'IVOIRE

## 📌 Étude de cas :

## Sécurité alimentaire et moyens de subsistance

L'un des programmes emblématiques de la mine de Bonikro est notre projet de riziculture aquatique Bonikro-Bandamakro, qui a été lancé en 2017 et qui en est maintenant à sa septième phase.

Le projet compte 82 bénéficiaires directs de deux villages. Le projet couvre actuellement environ 13,7 ha et au cours du dernier cycle de production, le projet a produit plus de 30 tonnes de riz, avec un rendement moyen de 2,19 t/ha. En 2023, la construction d'une structure de rétention d'eau s'est poursuivie, ce qui devrait faciliter l'augmentation de la production de riz.

En 2023, l'équipe consacrée à la performance sociale a mené une enquête pour évaluer l'impact de ce projet. Les rendements moyens de ce projet vont de 1,17 à 4,97 t/ha, ce qui est bien supérieur au rendement moyen de la Côte d'Ivoire, qui va de 0,8 à 2,1 t/ha. Parmi les bénéficiaires directs, 50 % sont des femmes. De plus, 16 % des bénéficiaires sont déjà en mesure de commercialiser le riz excédentaire, passant de la subsistance à l'excédent et à la génération de revenus. Une fois le seuil de rétention d'eau atteint, ce projet, s'il est bien géré, a le potentiel de générer plus de revenus pour les bénéficiaires. En 2023, 11 bénéficiaires ont pu commercialiser leur production excédentaire d'environ 7760 kg, d'une valeur approximative de 6 400 USD (500 XOF/kg).





MINE D'OR DE SADIOLA :

## Étude de cas :

# Programme d'apprentissage d'anglais

Le programme «HEY, English will Help You!» a été mis en place à Sadiola en 2003 et nous l'avons poursuivi sous la propriété d'Allied.



Le programme est conçu pour renforcer l'enseignement et l'apprentissage de l'anglais pour les élèves du deuxième cycle (c'est-à-dire de la 7e à la 9e année) dans les écoles du village de Sadiola et de la mine de Sadiola. Le programme prévoit deux heures de cours d'anglais supplémentaires par semaine, dispensées par les professeurs d'anglais dans les écoles, du niveau débutant 1 au niveau débutant 3, qui coïncide avec les examens de premier cycle au secondaire. À la fin de l'année, les meilleurs élèves reçoivent des diplômes d'excellence et des prix, tandis que des certificats de participation sont remis à tous ceux qui ont obtenu une note moyenne. En 2023, le programme HEY comptait 689 élèves, dont 391 garçons et 298 filles.



**SEMOS SA Allied**  
Gold Corporation  
du Développement  
économique et Culture  
communautés et du

Safe Profitab

**H.E.Y**  
ENGLISH WILL HELP YOU  
ÉCOLE DE SADIOLA (AETB)  
IONS NANTIES  
allied  
GOLD CORP



MINE D'OR DE SADIOLA :

## Étude de cas :

# Supporter le développement d'activités génératrices de revenus pour les femmes

Au cours des dernières années, la Compagnie a reçu des demandes de groupes de femmes pour soutenir une initiative de fabrication de savon et en 2023, la décision a été prise de lancer ce programme pour soutenir le développement d'activités génératrices de revenus pour les femmes dans les communautés adjacentes.



Nous avons fait appel à une ONG locale pour dispenser une formation et des fournitures de fabrication de savon à quatre groupes de femmes sélectionnés dans les communautés environnantes.

La formation s'est étalée sur trois jours et a combiné des sessions théoriques et pratiques pour que les participantes puissent apprendre les étapes de la fabrication des différents types de savons habituellement demandés par les communautés. La formation a été suivie par environ 134 femmes provenant des quatre groupes de femmes (qui comptent 235 femmes). En plus de la formation, quatre trousseaux de fabrication de savon, comprenant des tables de coupe, des bassins, des mélangeurs, des seaux, des plateaux et des équipements de sécurité, ainsi que les ingrédients pour divers types de savon, ont été fournis aux groupes de femmes.

Les quatre groupes de femmes ont été enregistrés auprès du département régional de développement social et d'économie de Kayes. Depuis la remise officielle en novembre 2023, les groupes produisent des savonnettes et des boules de savon, dont le paquet de 18 savonnettes est vendu entre 3 500 et 4 500 FCFA. On estime que plus de 80 paquets ont été vendus, ainsi que des centaines de boules de savon.





## Santé et sécurité communautaires



La santé et la sécurité communautaires sont un thème transversal; les principaux risques et possibilités se recoupent avec les sujets importants abordés dans le présent rapport, notamment la santé et la sécurité au travail, l'investissement dans le développement communautaire, l'acquisition de terres et la réinstallation, la gestion de la sécurité, les changements climatiques, les ressources en eau, la gestion des substances dangereuses et les poussières, le bruit et les vibrations. Notre approche de la gouvernance et de la gestion de ces risques est détaillée dans ces sections.

## Emploi et approvisionnement à l'échelle locale

Notre engagement à prioriser l'emploi et l'approvisionnement auprès de nos pays et communautés d'accueil est énoncé dans notre Politique de responsabilité sociale récemment révisée. Nous continuons de maintenir des taux d'emploi et d'approvisionnement élevés à l'échelle nationale et nous mettons en œuvre des pratiques locales en matière d'emploi et d'approvisionnement afin d'accroître les avantages directs et indirects pour nos communautés.

À la fin de l'année 2023, les employés sur nos sites d'exploration et d'exploitation comptaient 1814 personnes, dont 548 sont issues de nos communautés locales, soit 42 % pour l'exploration, 39 % pour le complexe de la Côte d'Ivoire et 20 % pour Sadiola. D'autres travaux sont nécessaires pour normaliser l'établissement de rapports sur les autres possibilités d'emploi local offertes tout au long de l'année, y compris les contrats à durée déterminée et les contrats journaliers, ainsi que les dépenses d'approvisionnement régionales et locales.

Pour le complexe de la Côte d'Ivoire, les initiatives mises en œuvre en 2023 pour promouvoir l'approvisionnement local comprenaient divers programmes de formation visant à améliorer l'aptitude à obtenir un emploi et à permettre aux entrepreneurs locaux de participer au processus d'appel d'offres pour les possibilités d'approvisionnement. En 2023, un contrat important a été attribué à un entrepreneur local de l'une des communautés d'accueil, pour le transport de minerai entre Bonikro et Agbaou.





## COMPLEXE DE LA CÔTE D'IVOIRE :

**Étude de cas :**

## Les fournisseurs améliorent la création de valeur au niveau local

Les projets miniers représentent une excellente occasion d'accroître la création de valeur dans le pays grâce aux emplois indirects et induits liés à l'injection de capitaux et à la demande de biens et de services qui en résulte.

ATS a soutenu des programmes dont ont **bénéficié directement plus de 170 personnes.**

Dans notre complexe de la Côte d'Ivoire, ATS est un fournisseur de services important qui s'efforce d'apporter des améliorations profitables à nos communautés locales. Dans l'ensemble du complexe, ATS emploie 94 personnes issues des communautés locales, ce qui représente 57 % de son personnel.

L'un des principaux objectifs d'ATS est de fournir un soutien aux entrepreneurs communautaires afin de les aider à tirer parti de la préparation d'ATS à soutenir le marché local en développant leurs entreprises. ATS a adopté une approche à plusieurs volets pour faire avancer cette initiative, en accordant la priorité à la formation et au développement des compétences, ainsi qu'en appuyant les programmes d'intégration des marchés. En ce qui concerne la formation et le développement des compétences, ATS a soutenu des programmes dont ont bénéficié directement plus de 170 personnes.

### Parmi les exemples précis, mentionnons :

**Une formation à la préparation de plats locaux** a été dispensée à deux entreprises communautaires qui ont depuis eu l'occasion de fournir des plats locaux à ATS.

**Une formation à la pâtisserie dispensée à 15 femmes** du village de Zeko en tant qu'opportunité commerciale; 80 % d'entre elles gèrent désormais leur propre entreprise.

**Une formation aux pratiques agronomiques dispensée à 26 agriculteurs** de deux villages voisins (Agbaou et Douaville) pour les aider à atteindre une productivité plus élevée.

ATS propose des opportunités d'achat pour les produits des entrepreneurs communautaires pour stimuler leurs opérations, et à ce jour, ils ont engagé 21 fournisseurs locaux certifiés pour soutenir leurs activités associées au Complexe de la Côte d'Ivoire.





COMPLEXE DE LA CÔTE D'IVOIRE :

## Étude de cas :

# Hygiène féminine et prévention de la grossesse

Dans notre complexe de la Côte d'Ivoire, nous avons lancé un programme, en collaboration avec d'autres agences, pour traiter les facteurs socio-économiques et culturels qui contribuent à la grossesse des écolières et aux abandons qui s'ensuivent.

Dans notre région, nous travaillons avec deux écoles secondaires de la municipalité (Hiré et Oumé), où plus de la moitié (58 %) des cas de décrochage scolaire ont été attribués à la grossesse ou à la maternité à l'école. Nous avons travaillé en partenariat avec les sages-femmes des hôpitaux locaux qui ont dispensé une formation à 700 écolières pendant deux jours en février 2023, sur l'hygiène menstruelle, les facteurs contribuant aux grossesses des écolières et les risques pour la santé associés aux grossesses précoces ou adolescentes. Plusieurs de nos employées ont assisté à la formation et ont été invitées à partager leurs histoires afin de présenter une trajectoire alternative si les filles demeurent à l'école.

Nous continuons à collaborer avec ces deux écoles, potentiellement avant la fin de l'année scolaire, avant la longue pause. Les écoles continueront à suivre le nombre de grossesses chez les écolières et à savoir si ces filles abandonnent ou retournent à l'école après l'accouchement. En collaboration avec nos partenaires, nous continuerons à étudier la meilleure façon de contribuer à relever ce défi en constante évolution dans nos communautés locales.







COMPLEXE DE LA CÔTE D'IVOIRE :

**Étude de cas :**

## Soutien à l'amélioration de l'accès aux infrastructures scolaires et sanitaires

Allied, par l'intermédiaire de sa filiale, a investi directement dans les infrastructures scolaires de la ville de Hiré et a encouragé l'utilisation ciblée des fonds communautaires obligatoires depuis 2014 pour améliorer davantage la prestation de ces services.



En ce qui concerne les infrastructures scolaires, la ville de Hiré dispose d'un collège municipal, mais pas d'une école secondaire, ce qui limite les possibilités d'accès à l'enseignement secondaire. En 2014, la Compagnie a financé la construction de trois salles de classe et d'un laboratoire, ce qui a permis de créer une capacité d'accueil de 180 places dans le deuxième cycle, transformant ainsi le collège municipal en école secondaire. La capacité d'accueil a été augmentée de 180 places, grâce à un investissement direct dans la construction de trois salles de classe supplémentaires. La Compagnie a depuis travaillé avec les CDLM pour accroître les avantages de cet investissement, augmentant encore la capacité de l'école secondaire de 960 places en construisant 16 salles de classe supplémentaires, une infirmerie, et en faisant rénover des toilettes. L'investissement à ce jour offre aux élèves la possibilité de fréquenter l'école secondaire à Hiré, ce qui évite aux élèves de devoir s'installer dans des villes éloignées et, par conséquent, prolonge la période pendant laquelle les enfants peuvent vivre dans le foyer familial sous la supervision des parents. La Compagnie continuera à collaborer avec les CDLM pour soutenir les investissements ciblés dans l'éducation, avec d'autres projets tels que la construction d'un terrain de sport, l'installation d'une clôture et l'électrification de l'école secondaire.





## Étude de cas - suite

En ce qui concerne les infrastructures sanitaires, la ville de Hiré ne disposait d'aucune installation destinée à la prestation de services de santé publique. La Compagnie a initialement financé la construction d'un centre de soins urbain, comprenant une maternité, un dispensaire, un laboratoire médical et des salles de consultation prénatale et de planification familiale. Par la suite, la Compagnie a travaillé avec les CDLM pour bonifier les avantages de cet investissement initial, avec un financement destiné à la construction d'une unité gynéco-obstétrique, d'un cabinet dentaire, d'un cabinet de radiologie et d'un équipement biomédical. L'impact de cet investissement est significatif, avec une moyenne annuelle de 11 000 consultations et une augmentation du nombre d'accouchements, qui est passé de 765 en 2014 à une moyenne annuelle de 997. Ce service amélioré réduit le besoin de transferts vers les hôpitaux d'autres villes. Aucun décès maternel n'a été enregistré depuis 2020.



## MATERNITE DE ZAROKO



L'impact de cet investissement est significatif, avec une moyenne annuelle de 11 000 consultations et une augmentation du nombre d'accouchements réussis, qui est passé de 765 en 2014 à une moyenne annuelle de 997.

PROJET REALISE EN 2016 PAR LE  
Comité de Développement Local Minier  
(CDLM)  
de la mine d'or d'Agbaou



## Acquisition de terres et réinstallation



L'accès à la terre est la source fondamentale des moyens de subsistance de nos communautés d'accueil. Nos activités d'exploration et d'exploitation minière se déroulent là où se trouvent les ressources minérales et, dans certains cas, l'accès à ces terres peut nécessiter la réinstallation physique ou le déplacement économique d'individus ou de communautés. Notre engagement de principe est d'éviter autant que possible la réinstallation ou le déplacement économique. Toutefois, lorsque cela est inévitable, nous nous engageons à atténuer, restaurer et améliorer le niveau de vie des personnes déplacées.

L'acquisition de terres et la réinstallation représentent des sujets importants au sein de notre Compagnie, avec des projets d'acquisition de terres en cours ou planifiés sur tous nos sites. Les projets d'acquisition de terres sont gérés par les départements de performance sociale, en coordination avec la haute direction. Nous veillons à ce que tous les travaux d'acquisition de terres soient conformes aux exigences du pays d'accueil, et à ce qu'ils soient alignés sur les exigences de la Norme de performance 5 de la SFI (acquisition de terres et réinstallation involontaire).

### ACTIVITÉS DE RÉINSTALLATION EN 2023

Mali : Sadiola

#### PROJET DES SULFURES DE SADIOLA

Ligne électrique : En 2023, nous avons achevé le PAR pour la construction d'une ligne électrique de 87 km entre Kayes et la mine d'or de Sadiola. L'artificialisation des sols pour la construction de la ligne électrique et de l'emprise associée entraînera le déplacement économique de 142 personnes, principalement en raison de l'impact sur 183 champs agricoles d'une superficie de 63 ha. La mise en œuvre du PAR est en attente de l'approbation du gouvernement pour le développement de la ligne électrique.

Côte d'Ivoire : Bonikro

#### PROJET D'EXPANSION DE HIRÉ :

Ce projet nécessitait l'accès à la terre dans deux zones distinctes, avec des impacts de déplacement différents : une expansion vers l'ouest dans la ville de Hiré (réinstallation physique) et une expansion vers l'est vers les terres agricoles (déplacement économique). Le processus de réinstallation physique associé à l'expansion de l'ouest a été achevé en 2022, avec un audit indépendant de l'achèvement du processus prévu pour 2024.

À l'origine, il a été déterminé que l'artificialisation des sols dans la zone d'expansion de l'est toucherait 441 ha de terres, 60 propriétaires fonciers (65 parcelles) et 951 fermes individuelles. En 2023, cette superficie est passée à 482 ha, 60 propriétaires fonciers (65 parcelles) conformément aux travaux d'identification de la propriété effectués par la firme d'arpenteurs et 966 fermes individuelles. Nous avons convenu avec les parties concernées d'acquiescer et d'indemniser uniquement les terres, ce qui permet aux parties concernées de continuer à les utiliser et de différer ainsi le déplacement économique. À ce jour, 330 ha de terres dans cette zone (impliquant 41 propriétaires fonciers) ont été officiellement acquises et indemnisées.

L'établissement d'une zone tampon autour du barrage 3 (environ 6,65 ha) a nécessité l'indemnisation de 27 utilisateurs de terres, ce qui a été fait.

#### BARRAGE 3 DE LA FOSSE DE BONIKRO :

Le projet de dénoyage de la fosse en cours nécessitait une compensation des impacts sur les terres (environ 9,5 ha) affectant 1 propriétaire foncier et 1 utilisateur des terres, ce qui a été fait.

#### ROUTE D'ACCÈS DE BONIKRO-AGBAOU :

La création de cette route d'accès a affecté environ 13,4 ha et a nécessité l'indemnisation de 7 propriétaires fonciers et 56 utilisateurs des terres, ce qui a été fait.

#### CHAPELLE-AKISSI SO:

L'expansion de ces fosses a affecté environ 0,5 ha et a nécessité l'indemnisation d'un propriétaire foncier et d'un utilisateur de terres, ce qui a été fait.

Côte d'Ivoire : Agbaou

#### PROJET D'EXPANSION :

Les projets d'exploration et de production minières à proximité ont affecté environ 21,6 ha et ont nécessité l'indemnisation de 11 propriétaires fonciers et de 53 utilisateurs des terres, ce qui a été fait.

Éthiopie : Kurmuk

En Éthiopie, tous les processus d'acquisition de terres sont menés par les administrations locales. Dans notre zone de projet, l'autorité locale n'a qu'une expérience limitée dans la mise en œuvre de processus d'acquisition de terres (par rapport à d'autres autorités locales en Éthiopie). Pour résoudre ce problème, nous avons collaboré avec les autorités locales pour mettre en place un comité d'acquisition des terres et lancé un programme de formation sur le processus global d'acquisition des terres, les exigences législatives, et les rôles et responsabilités, avec un accent particulier sur notre processus d'acquisition de terres qui devrait être lancé au début de 2024.



## Exploitation artisanale et à petite échelle de l'or



L'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or (ASGM) est un défi complexe pour l'industrie de l'exploitation aurifère, un défi que nous gérons activement sur tous nos sites. La plupart des activités du secteur de l'ASGM sont informelles et non réglementées. La nature non réglementée de l'ASGM pose de nombreux risques et impacts pour les personnes et l'environnement, qui sont exacerbés là où l'ASGM recoupe nos activités.

Notre principale préoccupation concernant l'entrée non autorisée dans les zones couvertes par nos permis d'exploitation minière est le risque que cela représente pour la sécurité et la sûreté des personnes, qu'il s'agisse de nos employés ou des mineurs de l'ASGM eux-mêmes. Nous avons élaboré une stratégie visant à réduire les risques et les répercussions dans les domaines suivants :

**Gouvernement** : Reconnaître le rôle des gouvernements pour faciliter le dialogue sur les initiatives mutuellement bénéfiques que les gouvernements pourraient envisager en ce qui concerne la gestion de l'ASGM.

**Communautés** : Renforcer les programmes d'engagement communautaire pour mettre en évidence les risques et les impacts associés aux activités de l'ASGM et

faciliter une plus grande sensibilisation aux avantages positifs associés à nos activités minières. Soutenir les programmes qui encouragent des activités de subsistance plus diversifiées grâce à la planification continue du développement communautaire.

**Droit et justice** : Faciliter le développement du secteur de l'application de la loi et collaborer avec les autorités pour assurer des patrouilles de sécurité sur nos territoires.

**Relations publiques** : Continuer d'établir des relations avec les parties intéressées non gouvernementales afin de faciliter les partenariats sur les projets de développement.

Dans le cadre de nos priorités clés pour 2024, cette stratégie sera revue afin d'inclure un soutien à l'initiative nationale sur la formalisation de l'ASGM.

Des indicateurs clés de performance ont été établis pour chacun de ces domaines stratégiques et les progrès réalisés par rapport à ces indicateurs font l'objet d'un suivi. La mise en œuvre continue de ce plan a permis de réduire considérablement (plus de 50 %) les incursions d'ASGM dans nos permis d'exploitation minière sur nos sites CDI; les incursions à Agbaou sont passées de 3 278 en 2022 à 1 346 en 2023, et les incursions à Bonikro sont passées de 3 805 en 2022 à 1 482 en 2023. Les incursions à Sadiola ont augmenté d'environ 25 %, passant de 1 661 en 2022 à 2 068 en 2023, ce qui est attribué au déplacement de l'ASGM à partir d'une zone de licence tierce au sud de Sadiola.





## Gestion de la sureté



Notre approche de la sureté est guidée par des plans conçus pour répondre à nos besoins en matière de sureté tout en démontrant notre engagement à respecter les droits de la personne par la mise en œuvre des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH). Cet engagement se reflète dans notre Code de conduite en matière de sureté, que l'ensemble du personnel de sureté et des entrepreneurs/partenaires commerciaux sont tenus de respecter.

Tous les sites d'Allied disposent de services de sureté travaillant en partenariat avec nos services de relations communautaires. Le directeur de la sureté relève directement du directeur général du site (qui relève de notre chef de l'exploitation) et du vice-président principal de la sureté de la compagnie. Vers la fin de l'année 2023, nous avons mis en œuvre une approche plus interfonctionnelle de la gouvernance des risques de sureté, les risques liés à la cybersécurité et à la criminalité financière étant gérés par le directeur financier et tous les autres risques de sureté étant supervisés par le vice-président principal de la sureté.

Nos équipes de sureté sont composées d'employés et d'entrepreneurs privés, soutenus par les forces de l'ordre fédérales en Côte d'Ivoire, les forces de l'ordre de l'État au Mali et la police fédérale en Éthiopie. Pour nos fournisseurs de sureté tiers, nos attentes en matière de respect des droits de la personne sont davantage ancrées dans les ententes contractuelles établies ou dans les mémorandums d'entente que nous avons mis en place avec les fournisseurs de sécurité publique. En 2024, nous examinerons et, le cas échéant, mettrons à jour les documents de gouvernance d'entreprise liés à la gestion de la sureté.

Les risques en matière de sureté sont cernés par nos équipes de sureté, en partenariat avec nos services de relations communautaires, par l'intermédiaire de services consultatifs en matière de risque, de services de renseignement de sécurité du gouvernement et de divers services locaux. Les risques de sureté varient d'un site à l'autre et comprennent les conflits avec les mineurs artisanaux, l'agitation ouvrière, l'agitation politique et le vol. Nous pensons qu'une approche prudente de tout risque, y compris ceux liés à la sureté, consiste à évaluer le risque et à prendre des mesures de précaution si le risque est susceptible de créer un événement causant des dommages à des personnes ou à des biens. Chaque site dispose d'un plan de gestion de la sécurité qui documente les menaces identifiées et les risques et impacts associés, les dispositions et contrôles de sécurité requis, ainsi que les ressources requises pour mettre en œuvre le plan et atténuer les risques.

Nous veillons à ce que nos fournisseurs de services de sureté reçoivent une formation appropriée sur les attentes de notre entreprise, et nous conservons des dossiers de formation pour l'ensemble du personnel de sureté. Nous enregistrons et examinons tous les incidents liés à la sureté et tenons des registres de mesures correctives sur tous les sites. En 2023, il n'y a eu aucune allégation de violation des droits de la personne par la Compagnie ou les forces de sureté contractantes.

Selon les définitions du SASB, deux des pays où nous exploitons nos activités (le Mali et l'Éthiopie) répondent à la définition de pays en conflit actif, mais le conflit n'est pas situé en proximité de nos sites et n'a donc aucun impact dans l'un ou l'autre pays.



## FOURNISSEURS DE SÉCURITÉ

Emplacement	Employés	Tiers (entrepreneurs)	Tiers (sécurité nationale)
Bonikro	9	216	24
Agbaou	24	134	4
Kurmuk	0	34	64
Consolidés	0	~30-40*	0

\*aucun déploiement fixe

## FOURNISSEURS DE SÉCURITÉ FORMÉS AUX PVSDH\*

Emplacement	Employés formés	Tiers (entrepreneurs) formés	Tiers (sécurité nationale) formés
Sadiola	50 (100 %)	185 (90 %)	0 (0 %)
Bonikro	8 (88 %)	216 (100 %)	24 (100 %)
Agbaou	24 (100 %)	134 (100 %)	4 (100 %)
Kurmuk	s.o.	30 (88 %)	0 (0 %)

\* formation alignée sur les exigences des PVSDH

## ZONES DE CONFLIT

Emplacement	% de réserves situées à l'intérieur ou à proximité de zones de conflit
Sadiola	0 %
Bonikro	0 %
Agbaou	0 %
Kurmuk	0 %

Bien que le Mali et l'Éthiopie répondent à la définition de pays en conflit actif, le conflit n'est pas à proximité de nos sites et n'a aucune incidence opérationnelle sur nos activités. Les réserves ont donc été exclues du champ d'application de la présente divulgation.

## PRIORITÉS POUR 2024

- Élaboration d'une stratégie d'approvisionnement local pour chaque exploitation.
- Mise à jour des plans d'engagement des parties intéressées pour chaque site.



En tant que gérants responsables de l'environnement, nous nous concentrons sur une meilleure utilisation des ressources naturelles et la réduction de notre empreinte environnementale.

## Gestion de l'environnement

L'environnement naturel a continué d'occuper une place de choix dans l'agenda mondial en 2023, comme en témoigne le Rapport sur les risques mondiaux 2024 du Forum économique mondial, les risques environnementaux dominant le paysage des risques à court et à long terme. Au cours de la prochaine décennie, les événements météorologiques extrêmes ont été identifiés comme le problème le plus urgent, avec les risques liés aux changements critiques des systèmes terrestres, la perte de biodiversité et les pénuries de ressources naturelles se retrouvant également parmi les quatre principaux.

Le secteur des industries extractives entraîne des répercussions sur l'environnement naturel, notamment sur le climat, l'eau, l'air et la biodiversité. En même temps, nous dépendons de l'accès aux ressources naturelles et, par conséquent, les défis mondiaux liés à l'épuisement des ressources naturelles et à la qualité de l'environnement posent de plus en plus de risques pour nos activités.

Nous reconnaissons notre responsabilité en tant que responsables en matière de gestion de l'environnement, axée sur l'utilisation responsable et la protection des ressources naturelles que nous partageons. Notre engagement à cet égard est inscrit dans notre politique environnementale récemment approuvée, qui reflète notre engagement global à gérer les risques et les impacts potentiels de nos activités sur l'environnement, en appliquant les principes de la hiérarchie d'atténuation tout au long de la durée de vie de nos actifs. La politique comprend également des engagements spécifiques sur les priorités environnementales clés pour l'entreprise, comme l'énergie et le changement climatique, les ressources en eau, la préservation de la

biodiversité, les déchets, les substances dangereuses, la réhabilitation et la fermeture des mines, qui sont abordées dans les sections suivantes.

Nos mines disposent de systèmes de gestion de l'environnement largement conformes aux exigences de la norme ISO 14001, qui fournit un cadre pour l'identification et la gestion proactives des risques et des impacts potentiels sur l'environnement, ainsi que le respect de nos engagements. Dans le cadre de notre projet de développement avancé, nous nous efforçons d'élaborer et de mettre en œuvre un système de gestion approprié avant la construction.

Nous identifions, évaluons et contrôlons les risques conformément à notre norme de gestion des risques. La [Page 15](#) fournit de plus amples renseignements sur l'approche globale d'Allied en matière de gestion des risques. Tous nos sites ont des plans de gestion environnementale, qui sont initialement informés par les résultats du processus de l'étude d'impact environnemental et social (EIES), puis mis à jour au besoin pour refléter les résultats des évaluations des risques en cours, la surveillance continue et les audits internes et externes.

Allied poursuit son programme d'audit environnemental annuel afin de s'assurer du respect des normes et procédures établies. Jusqu'à présent, il s'agissait d'un programme d'audit externe (les audits de nos mines ont été achevés en février 2023), mais en 2024, nous prévoyons de lancer un programme d'audit interne dont la performance au niveau du site sera évaluée par une équipe de spécialistes fonctionnels du siège.

Dans le but de prévenir les incidents environnementaux, nous nous sommes fixés comme objectif zéro incident environnemental significatif, soit les incidents de niveau 4 et 5, qui sont rendus publics. En 2023, nous avons atteint cet objectif, sans qu'aucun incident environnemental significatif de niveau 4 ou supérieur n'ait été enregistré.

### OBJECTIFS

- Examen de la recommandation et du calendrier du GIFCC pour l'établissement d'une stratégie climatique.
- Zéro incident environnemental significatif (c'est-à-dire de niveau 4 ou supérieur).



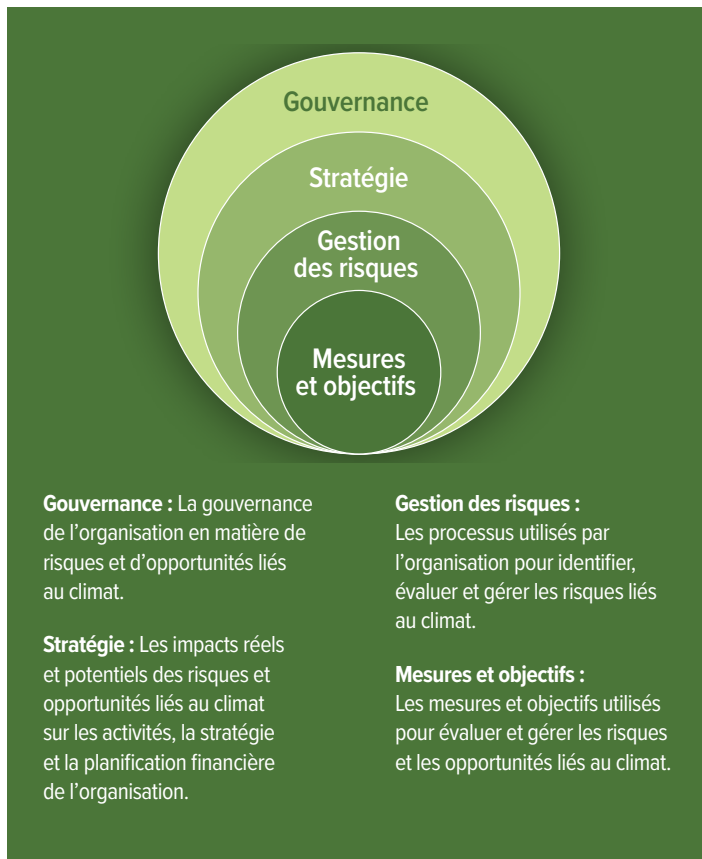


## Changement climatique



Le changement climatique est l'un des grands défis de notre époque. Les effets du changement climatique se font déjà sentir, qu'il s'agisse de l'évolution des conditions météorologiques, qui présente des risques croissants pour nos activités et nos communautés locales, d'un paysage réglementaire dynamique, de l'évolution des attentes des parties prenantes ou des progrès technologiques. Nous reconnaissons qu'en tant que compagnie extractive, nous avons un rôle à jouer pour soutenir les efforts de lutte contre le changement climatique, et que notre responsabilité va au-delà de l'assurance de notre propre résilience. Nous nous engageons à prendre des mesures pour comprendre et gérer les risques et les opportunités tant pour notre entreprise que pour les parties prenantes, de manière opportune et responsable.

Allied s'est engagée à élargir les divulgations annuelles liées au climat de la Compagnie, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). En 2023, nous avons commandité une évaluation externe de notre alignement sur les quatre piliers de recommandations du GIFCC : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et objectifs.



La section suivante résume l'approche actuelle et nos plans immédiats pour chacun des quatre thèmes, en reconnaissant que nous prévoyons un parcours de trois ans pour parvenir à un alignement complet sur les recommandations de divulgation du GIFCC.

## Gouvernance

Notre approche du changement climatique est régie par notre politique environnementale récemment approuvée, dont la responsabilité incombe à l'exécutif en charge du Développement Durable et est supervisée par notre président-directeur général.

## Stratégie et évaluation des risques :

Nos objectifs de performance en matière de Développement Durable pour 2024 (Page 12) comprennent un engagement à divulguer l'échéancier pour l'établissement de notre stratégie de lutte contre le changement climatique. Nous visons à être proactifs en améliorant notre compréhension des risques climatiques actuels et futurs pour notre entreprise, afin d'appuyer l'identification, l'élaboration et l'évaluation continues de stratégies de gestion appropriées. Conformément au cadre stratégique et aux piliers de gestion des risques du GIFCC, nous avons réalisé notre première évaluation générale des risques et des opportunités liés au climat en avril 2023. Avec le soutien de consultants spécialisés indépendants, cette évaluation a porté sur les risques physiques émanant du changement climatique et les risques transitoires associés aux changements qui peuvent survenir lors de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, ainsi que les mesures de gestion potentielles, dans les horizons temporels suivants :

**À court terme** : Moins d'un an, lié aux cycles budgétaires annuels.

**À moyen terme** : De 1 à 5 ans, en fonction des horizons de planification stratégique.

**À long terme** : 5+ ans, liés à la durée de vie des mines de nos actifs.

Un résumé des principaux risques et opportunités physiques et transitoires identifiés est fourni ci-dessous.

Nous avons l'intention d'actualiser cette évaluation des risques et des opportunités avec la nouvelle équipe de direction au T3 2024, afin de nous assurer qu'ils sont pleinement intégrés dans les processus permanents d'identification, d'évaluation et de gestion des risques de la Compagnie. Dans le cadre de cette mise à jour, nous avons l'intention de réévaluer les conséquences des risques conformément à la nouvelle norme de gestion des risques d'entreprise. Ceci est particulièrement important pour permettre une évaluation comparative des conséquences des risques liés au climat avec d'autres risques de Développement Durable pour l'entreprise. Cela garantira une bonne priorisation des ressources vers les questions de Développement Durable les plus importantes à court et à moyen terme.

## Risques physiques

Nos actifs, nos activités, nos communautés et nos chaînes de valeur au sens large sont exposés aux effets des phénomènes météorologiques extrêmes associés au changement climatique. La gestion de ces risques est donc essentielle pour renforcer la résilience de notre entreprise et des communautés d'accueil.

Nos sites sont situés dans des régions climatiques très variées, et c'est pourquoi notre processus d'évaluation des risques a été fondé sur des projections modélisées du climat futur (pour les années 2030 et 2050) sur les sites de nos mines et de notre projet de développement avancé.






Ces projections ont été évaluées à partir de conditions de base en 2020 selon deux scénarios : RCP 2.6 et RCP 8.5, qui représentent les projections temporelles les plus favorables et les plus défavorables des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère adoptées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Nos mines existantes, dont la durée de vie restante est relativement courte, sont moins exposées aux changements à long terme des régimes météorologiques, mais sont confrontées à des phénomènes météorologiques

extrêmes plus fréquents et plus intenses qui ont été observés à travers le monde. Nos projets d'expansion et de développement qui ont une durée de vie plus longue (10 à 15 ans) sont exposés aux deux types de risque physique, aigu et chronique. L'importance des risques physiques identifiés varie selon nos sites d'exploitation, en fonction de la zone climatique, des sources d'eau et d'énergie utilisées pour nos activités et des principales voies de la chaîne d'approvisionnement.

<sup>1</sup> The life of our mines typically ranges from 5 to 20 years.

Catégorie	Description du risque	Agbaou, Côte d'Ivoire	Bonikro, Côte d'Ivoire	Sadiola, Mali	Kurmuk, Éthiopie
 Fréquence/intensité accrue des précipitations	Dommages à la mine et aux infrastructures connexes.	▲	▲	▲	▲
	Rejets hors site non contrôlés ou non planifiés.	▲	▲	▲	
	Excès de capacité de l'infrastructure de gestion des eaux pluviales.	▲	▲	▲	▲
	Perturbation des principales voies de transport.	▲	▲	▲	
 Fréquence accrue des sécheresses	Disponibilité réduite de l'eau.	▲	▲	▲	▲
	Interruptions de l'alimentation en énergie hydroélectrique.	▲	▲	▲	▲
	Impacts sur la sécurité alimentaire.	▲	▲	▲	▲
 Hausse des températures	Fréquence accrue des feux de brousse.			▲	▲
	Risques pour la santé et sécurité des travailleurs.	▲	▲	▲	▲

▲ High ▲ Medium ▲ Low

## Risques transitoires

La demande pour l'or devrait demeurer relativement stable dans un avenir à faibles émissions de carbone. Les études sectorielles menées par le Conseil mondial de l'or confirment que les émissions provenant des produits aurifères en aval sont relativement faibles, avec de nombreuses opportunités émergentes de réduction des émissions associées à la production aurifère. Le principal risque transitoire pour notre Compagnie est associé aux nouvelles lois

liées au climat, qui peuvent donner lieu à une tarification ou à des taxes sur le carbone. Le risque s'applique à tous nos sites en raison de notre dépendance au diesel, utilisé dans la flotte minière, pour le transport de fournitures vers/ depuis le site, pour la production d'électricité primaire à Sadiola (à ce jour) et les sites d'exploration, ainsi que pour les générateurs de secours.

### SURVOL DES RISQUES TRANSITOIRES LIÉS AU CLIMAT

Marché	Technologie	Réputation	Politique et législation
Coûts d'assurance plus élevés.		Attitudes défavorables envers le secteur minier ou la réponse d'Allied au changement climatique.	Changements apportés aux politiques et aux règlements dans la région où nous exerçons nos activités.
Fluctuation du prix des produits de base			
Évolution des attentes des investisseurs et des parties intéressées			

### SURVOL DES OPPORTUNITÉS DE TRANSITION LIÉES AU CLIMAT

Amélioration des marchés libres pour soutenir les solutions naturelles de séquestration du carbone.	Améliorations technologiques pour soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.		
---	--	--	--





## Mesures et objectifs

Conformément au Protocole sur les gaz à effet de serre, nous suivons et déclarons nos émissions de portée 1 et 2 chaque année, mesurant les émissions directes et indirectes générées, qui en 2023 ont été étendues à nos bureaux de Kurmuk et de l'entreprise.

En 2023, la totalité de nos émissions de portée 1 et 2 (dans nos trois mines en exploitation) était estimée à 269 782 t d'éq. CO<sub>2</sub>, et l'intensité des émissions correspondantes était de 0,78 t d'éq. CO<sub>2</sub> (tonnes métriques d'équivalent de dioxyde de carbone) par once d'or produite. Si l'on y ajoute le total des émissions de portée 1 et 2 pour Kurmuk, nos émissions consolidées s'élèvent à 271 037 t d'éq. CO<sub>2</sub>. Nos émissions ne sont pas directement comparables aux

données historiques, en raison de l'extension de la limite de notre calcul des émissions en 2023.

Nos émissions de portée 1 associées à la consommation de diesel continuent de représenter notre principal défi en matière d'émissions. En 2023, la consommation d'énergie dans nos mines en exploitation était de 3 644 972 gigajoules (GJ). Si l'on y ajoute la consommation d'énergie à Kurmuk, nos émissions consolidées s'élèvent à 3 662 825 gigajoules (GJ), dont 11 % sont générés par l'électricité du réseau. L'intensité énergétique correspondante pour nos mines en exploitation est de 10,6 GJ d'énergie par once d'or produite.

### ÉNERGIE ET ÉMISSIONS : DONNÉES 2022 - 2023\*

	Sadiola		Bonikro		Agbaou		Kurmuk		Consolidated	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Électricité consommée par le réseau (GJ)	0	0	203 034	213 567	168 667	189 407	s.o.	0	371 701	402 974
Énergie totale consommée (GJ)	2 013 075	19 264 21	953 620	928 173	761 915	790 378	s.o.	17 852	3 728 610	3 662 825
Intensité énergétique (GJ/oz) – ops	11,47	11,27	10,28	9,34	7,38	10,77	s.o.	s.o.	10,03	10,60
Émissions de portée 1 (t d'éq. CO <sub>2</sub> )	141 625	135 354	52 799	51 632	41 801	44 975	s.o.	1 256	236 225	233 216
Émissions de portée 2 (t d'éq. CO <sub>2</sub> )	0	0	19 046	20 044	15 822	17 777	s.o.	0	34 868	37 821
Total des émissions de portée 1 et 2 (t d'éq. CO <sub>2</sub> )	141 625	135 354	71 845	71 676	57 623	62 752	s.o.	1 256	271 093	271 037
Intensité des émissions (t d'éq. CO <sub>2</sub> /oz) – ops	0,81	0,79	0,77	0,72	0,56	0,85	s.o.		0,73	0,78

\*Les émissions de portée 2 sont calculées à l'aide des facteurs d'émissions de l'AIE (2023), disponibles pour l'année 2021.

Dans nos mines, la durée de vie restante étant relativement courte, nous nous concentrons sur l'optimisation des procédures existantes afin de maximiser l'efficacité énergétique. Nos projets d'expansion et nos sites de développement offrent les moyens les plus pratiques de passer à court ou à moyen terme à des solutions moins émettrices de gaz à effet de serre.



## Ressources en eau



L'eau est essentielle à la population, à l'environnement et à l'économie, et l'accès à l'eau est un droit humain fondamental, qui constitue un défi mondial croissant, exacerbé par le changement climatique. Dans la même veine, l'accès à l'eau est essentiel pour nos activités commerciales et nous ne pouvons pas fonctionner sans elle. Nous reconnaissons que, sans une gestion prudente, lorsque nous prélevons, détournons ou rejetons des eaux usées, cela peut avoir un impact sur la disponibilité ou la qualité des ressources en eau que nous partageons avec d'autres. Nous nous engageons à gérer l'eau de manière responsable et considérons qu'il s'agit là d'un élément essentiel à la réussite et au Développement Durable des exploitations minières.

Notre exposition aux risques liés à l'eau est influencée par les caractéristiques climatiques et la nature de nos activités (y compris les sources d'approvisionnement en eau) sur chaque site. Selon l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute, aucun de nos sites ne se trouve dans des zones considérées comme soumises à un stress hydrique élevé ou extrêmement élevé, nos sites de Côte d'Ivoire et d'Éthiopie se trouvant dans la zone climatique de la savane tropicale (faible stress hydrique) et notre site du Mali se trouvant dans une zone climatique chaude et semi-aride (stress hydrique moyen). Les principales sources d'approvisionnement en eau varient – en Côte d'Ivoire, nous utilisons généralement les eaux souterraines pour augmenter l'approvisionnement en eau et au Mali, nous utilisons principalement les eaux de surface. En Éthiopie, notre projet utilisera à l'avenir principalement des eaux de surface. Nous sommes donc exposés à un large éventail de risques liés à l'eau, qui varient selon les saisons, y compris ceux associés à l'abondance de l'eau (c'est-à-dire que l'eau doit être détournée ou stockée temporairement), à la rareté de l'eau et aux rejets dans l'environnement.

Nous utilisons une série de techniques pour appuyer l'identification et la gestion des risques liés à l'eau tout au long de la durée de vie de la mine. Au niveau des opérations, les risques et les opportunités liés à l'eau sont signalés



chaque semaine au directeur général, et les modifications au registre des risques à travers le site sont signalées chaque mois, au besoin. La [Page 15](#) fournit de plus amples renseignements sur l'approche officielle d'Allied en matière de gestion des risques. En 2023, nous avons mis en place des outils pour prévoir le dénoyage des fosses et amélioré notre plan d'action en cas de temps pluvieux dans toutes nos mines. Nous avons prévu de mettre à jour ou de développer des bilans hydriques à l'échelle du site afin d'améliorer les stratégies de gestion de l'eau du site; cependant, nous avons dû nous adapter à une approche progressive, avec le développement initial de diagrammes de gestion intégrée de l'eau du site pour faciliter l'identification des flux d'eau et des lacunes en matière de données avant le développement de modèles déterministes. Nous prévoyons d'élaborer des plans consolidés de gestion de l'eau pour chaque site en 2024/2025.

Dans chacune de nos exploitations, nous dénoyons nos puits à ciel ouvert pour accéder au minerai en toute sécurité et, dans la mesure du possible, nous réutilisons cette eau dans nos activités de traitement et d'élimination des poussières. Nous encourageons le recyclage et la conservation de l'eau afin de réduire la nécessité d'importer de l'eau d'appoint. Nous surveillons





nos prélèvements et notre consommation d'eau, mais les données pour 2023 seront communiquées ultérieurement. En 2023, à Bonikro, sept plaintes ont été soulevées concernant des allégations de réduction de la disponibilité d'eau dans les puits communautaires voisins; ces puits ont depuis été nettoyés et ces plaintes sont réglées.

Sur l'ensemble de nos sites, des programmes de contrôle de la qualité de l'eau ont été mis en place pour faciliter l'identification des impacts potentiels sur la qualité des eaux de surface ou souterraines et pour atténuer ces impacts si nécessaire.

La gestion générale des eaux de surface dans nos mines comprend l'utilisation de canaux de dérivation pour rediriger les flux des bassins versants en amont autour des éléments clés de l'infrastructure. L'érosion et la sédimentation constituent un défi majeur dans le domaine de l'eau, qui fait l'objet d'une gestion proactive afin de réduire la surcharge sédimentaire dans les eaux de surface. Allied s'engage à contrôler de manière proactive l'érosion et les sédiments, confirmé par le faible nombre de plaintes reçues depuis 2021 [Page 32](#)). En 2023, 12 plaintes étaient liées à la gestion de l'eau, dont cinq à la sédimentation, ce qui constitue un résultat significatif et témoigne des efforts soutenus déployés dans ce domaine. Les cinq plaintes ont été enregistrées à Sadiola et portaient sur l'impact de la sédimentation en aval d'un teruil.

## Biodiversité

La biodiversité est essentielle au maintien d'écosystèmes fonctionnels et des nombreux services écosystémiques associés (ou plus simplement « avantages ») dont dépendent nos activités et la société dans son ensemble. Comme il est indiqué à la [Page 46](#), la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes ont été identifiés comme étant le risque qui s'accroîtra le plus rapidement au cours de la prochaine décennie.



Nous exploitons différentes écorégions, de la forêt de Guinée orientale en Côte d'Ivoire à la savane du Soudan occidental au Mali, en passant par la savane du Soudan oriental en Éthiopie. La valeur de la biodiversité autour de nos mines existantes en Côte d'Ivoire et au Mali est relativement faible, principalement en raison de la dégradation de l'habitat par la conversion pour l'agriculture et les activités minières artisanales et à petite échelle. La valeur de la biodiversité de notre projet de développement en Éthiopie est élevée, en raison de la présence de zones d'habitat critiques qui abritent des espèces dont la conservation est préoccupante et de la fonctionnalité de l'écosystème dans son ensemble.

Notre approche de la biodiversité est liée au contexte unique de chaque site, en particulier au stade de vie de la mine et à la présence de valeurs prioritaires en matière de biodiversité. Nous nous efforçons d'appliquer la hiérarchie des mesures d'atténuation, sur la base d'une solide compréhension des valeurs de biodiversité du site et de la zone environnante.

Nous menons des études de base sur la biodiversité pour tous les projets de développement avant la construction, afin de faciliter l'identification précoce des valeurs prioritaires en matière de biodiversité et l'évaluation des impacts potentiels essentiels à l'intégration efficace des considérations relatives à la biodiversité dans la conception du projet et à l'élaboration de stratégies de gestion appropriées tout au long de la vie de la mine. Lorsque des valeurs prioritaires en matière de biodiversité sont identifiées, un plan de gestion spécifique de la biodiversité est élaboré pour soutenir la gestion continue des risques et des impacts identifiés. Pour les sites présentant une faible valeur sur le plan de la biodiversité, les risques liés à la biodiversité sont en grande partie gérés par des processus internes de défrichage.

Tout au long de 2023, nos activités visant à soutenir le développement de notre base de connaissances et la conservation de la biodiversité sont les suivantes :

### MINES D'AGBAOU ET DE BONIKRO, CÔTE D'IVOIRE

- Dans le cadre du processus d'EIES du projet Oumé, nous avons commandité des enquêtes sur la biodiversité (flore et faune).
- Promotion de la Journée mondiale de l'environnement en faisant participer notre personnel à des campagnes de plantation d'arbres, à des concours d'affiches et à des activités générales de nettoyage.
- Accueil de la « Journée mine verte » en Côte d'Ivoire, un événement de grande envergure destiné à promouvoir les discussions sectorielles sur l'exploitation minière et la gestion de l'environnement. Le thème de cette année était la réhabilitation des terres.

### KURMUK GOLD PROJECT, ETHIOPIA

Après l'achèvement des études de base supplémentaires sur la biodiversité en 2022, un consultant indépendant spécialiste de la biodiversité a été chargé d'entreprendre une analyse intégrée des données de base sur la biodiversité (recueillies dans le cadre de diverses études entre 2015 et 2022), afin de mettre à jour l'analyse de la sensibilité de la biodiversité et la cartographie des zones d'habitat essentiel. Ces travaux contribueront à l'élaboration d'un plan de gestion spécifique au site pour le projet en 2024.



**BIODIVERSITÉ ET GESTION DES TERRES**

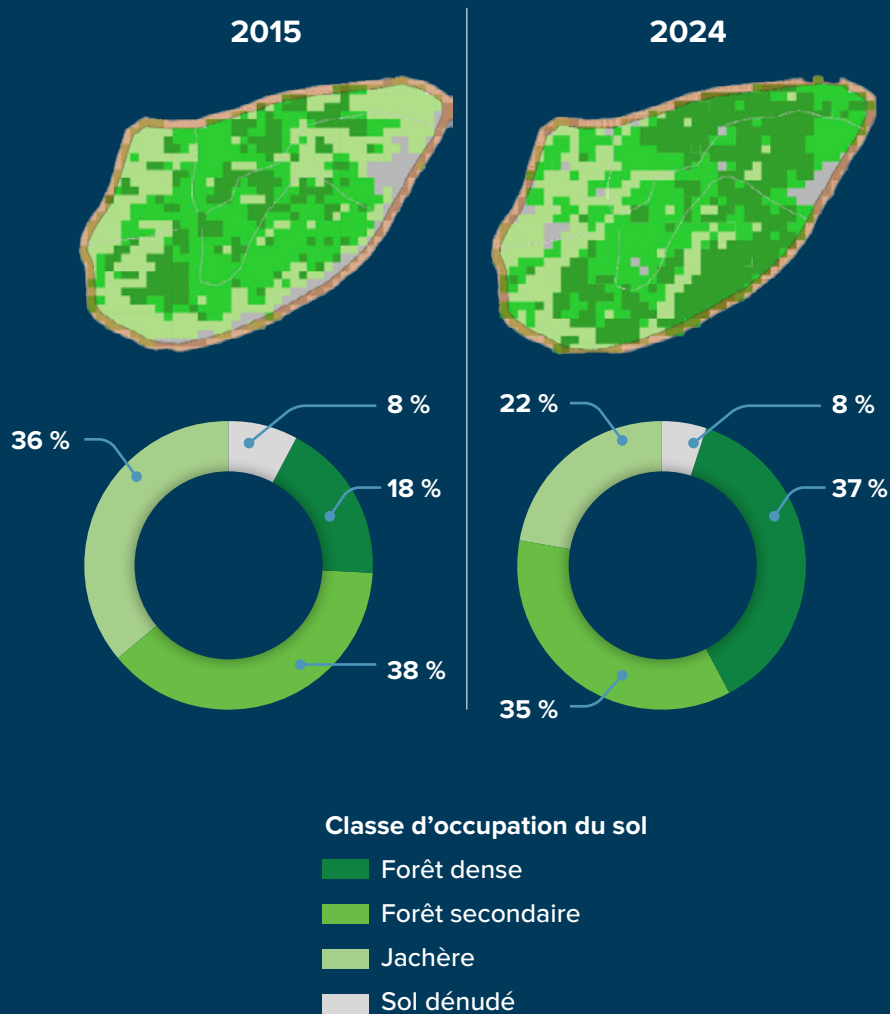
	1er janvier 2023		En 2023		31 décembre 2023	
	Superficie totale des terres perturbées (ha)	Superficie totale des terres réhabilitées (ha)	Superficie des nouvelles terres perturbées (ha)	Superficie des nouvelles terres réhabilitées (ha)	Superficie totale des terres perturbées (ha)	Superficie totale des terres réhabilitées (ha)
Sadiola	1943	562	0	5	1938	567
Bonikro	1484	s.o.	101	0	1585	44
Agbaou	710	421	32	0	742	421
Kurmuk	s.o.	s.o.	37	0	s.o.	s.o.

**COTE D'IVOIRE COMPLEX**

**Étude de cas :**

**Réserve forestière de Depka**

Nous continuons à préserver la forêt Depka, une zone forestière de 8,5 ha, établie en tant que réserve de conservation de la biodiversité dans le cadre du permis d'exploitation minière d'Agbaou en 2013. Au début de l'année 2023, nous avons commissionné l'Université Félix Houphouët-Boigny pour évaluer la réserve actuelle afin de comprendre si l'investissement dans les efforts de conservation commence à porter fruit et, en même temps, pour évaluer une zone d'extension potentielle de 21 ha, connue sous le nom d'extension de la forêt de Depka. Les études comprenaient l'évaluation de la diversité des espèces végétales (y compris la biomasse et les stocks de carbone) et fauniques (y compris les oiseaux, les mammifères et l'herpétofaune). Les deux zones abritent une diversité impressionnante de flore et de faune, avec 190 espèces enregistrées dans la forêt de Depka et 284 espèces enregistrées dans l'extension de la forêt de Depka. L'impact des efforts de conservation dans les deux zones est évident dans les changements substantiels de l'étendue de l'habitat forestier dans les zones entre 2015 et 2024.





## Poussières, bruits et vibrations

Nous nous engageons à gérer activement la qualité de l'air, le bruit et les vibrations dues au dynamitage afin de minimiser les impacts potentiels sur nos travailleurs, nos communautés et l'environnement. Il s'agit d'une priorité particulière pour toutes nos mines et notre projet de développement avancé, compte tenu de la proximité des sites avec les communautés.

La surveillance continue des niveaux de poussière et de bruit doit être améliorée sur l'ensemble de nos sites, mais nous continuons malgré tout à mettre en œuvre une gestion proactive sur l'ensemble des sites (c'est-à-dire des eaux de surface localisées/spécifiques à l'activité afin de minimiser la poussière). Cette approche proactive de la gestion se reflète dans le très faible nombre de plaintes liées à la poussière ou au bruit sur l'ensemble de nos sites [Page 32](#)).

Dans notre mine à Bonikro, des pratiques rigoureuses de gestion des explosions causées par le dynamitage ont été mises en place. Dans le cadre de l'autorisation de l'exploitation minière satellite de Hiré, un comité d'experts a été mis sur pied afin d'élaborer les conditions de surveillance liées aux explosions. Le comité d'experts, composé de la CIE, de CI-Énergies, de l'ANARE, du ministère de l'industrie et des Mines, du ministère du Pétrole et de l'Énergie et de l'ANDE, a été créé en juin 2013, avec pour objectif initial d'élaborer les conditions d'autorisation requises en matière d'explosions et, par la suite, d'assurer le suivi permanent de ces conditions. Dans le cadre de nos suivis, des limites ont été fixées pour l'équilibre sismique, les niveaux de surpression acoustique, les projections de roches et les émissions de poussières, qui sont contrôlées lors de chaque explosion. Un comité de suivi d'impact a été mis en place, chargé de servir d'intermédiaire entre la Compagnie et les communautés, d'observer les opérations de dynamitage et de partager les réactions de la communauté. Les membres du comité sont issus des communautés environnantes, des représentants municipaux, et sont présidés par le sous-préfet. Le comité se réunit chaque trimestre pour examiner les opérations de dynamitage (les défis, les leçons à retenir et les améliorations).

Nous continuons de tenir nos collectivités locales au courant du moment et de l'ampleur des activités de dynamitage. Toutes nos mines font l'objet d'une surveillance des vibrations dues aux explosions et nous continuons à respecter les limites réglementaires approuvées (le cas échéant). La question reste celle de l'impact réel ou perçu des vibrations du dynamitage sur les actifs communautaires, avec 88 plaintes connexes déposés sur l'ensemble de nos sites en 2023, principalement liés à Sadiola et Bonikro. Ces plaintes ont été difficiles à évaluer compte tenu de l'information limitée sur les structures, et la résolution de la plupart d'entre elles exige la participation de parties indépendantes.

## Manipulation des substances dangereuses

L'extraction et le traitement de l'or nécessitent des agents de dynamitage, de l'acide chlorhydrique, de la chaux, du cyanure et de la soude caustique, ainsi que de grandes quantités de diesel pour les véhicules et l'équipement, qui sont tous utilisés sur une base continue. Parmi ces substances, le cyanure représente la substance potentiellement la plus



dangereuse qui, si elle n'est pas gérée avec soin, peut poser de graves risques pour les personnes et l'environnement.

Le cyanure est couramment utilisé dans un grand nombre d'industries, y compris l'extraction aurifère, car le processus de cyanuration est la technique la plus sûre, la plus efficace et la plus économique pour récupérer l'or. Notre approche de la gestion du cyanure est conforme aux meilleures pratiques de l'industrie en matière de transport, de stockage, d'utilisation et d'élimination du cyanure, y compris les principes du Code international de gestion du cyanure. Chaque mine a mis en place des procédures pour assurer une gestion sûre du cyanure. En 2023, il n'y a eu aucun incident lié au cyanure.

En ce qui concerne les autres substances dangereuses, chaque site les gère conformément aux lois en vigueur dans chaque région, certaines faisant l'objet de permis spécifiques, d'approbations et d'inspections périodiques par les autorités (par exemple, le stockage et l'utilisation d'explosifs).

Nous offrons une formation à tous les travailleurs qui manipulent des substances dangereuses. Pour se préparer aux situations d'urgence ou aux déversements, nos mines ont établi des protocoles d'intervention en cas de déversement. Nos équipes d'intervention d'urgence suivent une formation spécialisée dans la gestion des déversements et les procédures de nettoyage afin de garantir une gestion efficace de tout incident.

## Gestion des déchets

Les activités minières génèrent une série de flux de déchets différents, y compris des déchets minéraux ainsi que non minéraux. Nos déchets minéraux sont les sous-produits de nos activités minières (stériles) et de nos activités de traitement (résidus), qui représentent les flux de déchets les plus importants dans le cadre de nos activités. Chaque année, nous produisons également des quantités réduites de déchets non minéraux non dangereux et dangereux. Ces déchets doivent être gérés avec soin afin d'éviter les risques pour les personnes et l'environnement.

## Déchets minéraux

La gestion des déchets minéraux est un enjeu crucial pour l'industrie minière. Ces déchets sont habituellement « stockés » de façon permanente sur le site et doivent être gérés avec soin pour éviter de créer des responsabilités à long terme pour l'entreprise. Nos principales priorités en ce qui concerne ces déchets sont d'assurer la stabilité à long terme des installations de stockage et d'identifier et de gérer les risques liés aux matières potentiellement réactives.



## Stériles

Les stériles, c'est-à-dire les matériaux retirés pour accéder au minerai aurifère, doivent être gérés de manière responsable afin de protéger notre personnel, les communautés et l'environnement, tout en minimisant les coûts de réhabilitation et de fermeture après l'exploitation.

Bon nombre de nos mines ont des terrils historiques qui datent d'avant notre propriété. Nous effectuons une surveillance continue de l'environnement et de la stabilité des pentes afin de détecter les risques et de faciliter la mise en œuvre rapide de mesures d'atténuation. À l'heure actuelle, notre surveillance vise à cerner les risques et à mettre en œuvre rapidement des mesures d'atténuation. À l'heure actuelle, la surveillance n'indique aucun impact significatif de la géochimie des stériles. Les stériles non réactifs sont évalués en vue d'une réutilisation éventuelle dans la construction, afin de réduire la dépendance à l'égard des terrils artificiels. En 2023, nos exploitations ont produit 61578824 tonnes de stériles pour extraire 8671216 tonnes de minerai, soit un ratio de 7,1 entre les stériles et le minerai.

Pour les nouveaux projets, nous effectuons des tests afin d'évaluer la réactivité des déchets, ce qui sert de base aux contrôles de conception visant à atténuer les risques. La conception de l'installation de stockage des stériles à Kurmuk continue de progresser, les essais effectués en 2023 confirmant que le risque de réactivité est minime.

	Stériles (t)	
	2022	2023
Sadiola	30587854	25469476
Bonikro	23623206	17504005
Agbaou	23 082 525	18 605 343
Kurmuk	s.o.	s.o.
Consolidés	77 293 585	61 578 824





## Installations de stockage des résidus



Les résidus constituent le flux de déchets générés par le traitement des minerais et sont généralement déposés dans des structures techniques appelées installations de stockage de résidus (TSF). Les résidus comprennent les matériaux qui restent après l'extraction du précieux minéral, comme la roche souterraine, l'eau et les produits chimiques résiduels utilisés pour extraire l'or de la roche. Ces caractéristiques physiques et chimiques et ces méthodes de stockage signifient que le principal risque entraîné par la mauvaise gestion des résidus est un déversement incontrôlé de résidus, qui peut aller d'une perte mineure de confinement à une défaillance catastrophique des parcs à résidus, ce qui, comme nous le savons, pose des risques importants pour la vie, les moyens de subsistance et l'environnement.

Nous nous engageons à gérer les résidus de manière responsable tout au long de la vie de la mine, depuis la conception initiale jusqu'à la construction, l'exploitation et, finalement, le déclassement et la fermeture.

Au début de 2024, nous avons examiné la gouvernance de la gestion des résidus. L'Exécutif responsable est l'Exécutif en charge du Développement Durable. Une personne responsable et des ingénieurs en chef ont été affectés à nos TSF actives, dont les rôles sont les suivants :

- **Ingénieur responsable de l'installation de stockage des résidus :** Employé d'Allied Gold responsable de la supervision de l'ensemble de l'ingénierie de la TSF, y compris la planification, l'exploitation, la surveillance, la maintenance, l'évaluation des performances et la gestion des changements.
- **Ingénieur en chef :** Ingénieur professionnel externe et indépendant qui assure la maintenance de la conception du barrage, certifie l'intégrité du barrage par le biais d'examen des performances et assiste l'ingénieur responsable du parc à résidus sur toutes les questions techniques, y compris le manuel de l'OMS.

Nous avons également élaboré et mis en œuvre le tableau de bord mensuel des parcs à résidus, qui fait la synthèse de toutes les données de suivi, et ce document est partagé avec l'équipe de direction.



### APERÇU DE NOS TSF

Installation de stockage des résidus	Bonikro	Agbaou	Sadiola
Location	Côte d'Ivoire Lat: 6,225333° Long : -5,358 530°	Côte d'Ivoire Lat: 6,122398° Long : -5,238 198°	Mali Lat: 13,865325° Long : -11,650 593°
Régime de propriété	Détenue et exploitée par Afrique Gold, une filiale d'Allied Gold	Détenue et exploitée par AGO, une filiale d'Allied Gold	Détenue et exploitée par SEMOS une filiale d'Allied Gold
État opérationnel	Active	Active	Active
Méthode de construction	Combinaison : Axe central, vers l'amont et vers l'aval	Vers l'aval	Vers l'amont
Capacité de stockage maximale autorisée (t)	41892469	36100 000	138 645 000
Quantité stockée (fin déc. 2023) (t)	33 648 140	26 533 538	129 692 825
Résidus produits en 2023 (t)	2 420 392	2 245 546	4 761 403
Classification des conséquences	GISTM : élevé;	GISTM: Very High; ANCOLD: High B	GISTM: Very High; ANCOLD: High A
Date de l'examen indépendant le plus récent	Septembre 2023 (Examen de sécurité des barrages)	Juin 2023 (Examen de sécurité des barrages)	Août 2023 (Examen de sécurité des barrages)
Constatations importantes	Non	Non	Non
PPRSU propre au site	Non	Non	Non
Incidents graves	0	0	0



Allied Gold gère trois parcs à résidus actifs – un dans chacune de nos mines en exploitation. Dans le cadre de notre engagement à fournir des informations transparentes, un inventaire détaillé de chaque parc à résidus, comprenant l'emplacement, la méthode de construction, les volumes autorisés et actuels stockés, la classification des conséquences et d'autres informations techniques, est fourni ci-dessous. La mise en œuvre des extensions autorisées des parcs à résidus d'Agbaou et de Bonikro (Côte d'Ivoire) est en cours et devrait s'achever en 2024. Des études conceptuelles sont en cours pour augmenter la capacité des installations de stockage de résidus à Sadiola (Mali) et des travaux de conception sont en cours pour une nouvelle installation de stockage de résidus à Kurmuk (Éthiopie).

Des experts indépendants conçoivent toutes les digues et extensions des parcs conformément aux normes de l'Australian National Committee on Large Dams (ANCOLD) et aux exigences réglementaires spécifiques à chaque pays (le cas échéant). La construction est surveillée de près dans le cadre de l'assurance et du contrôle de la qualité.

Nos parcs à résidus sont exploités conformément à un manuel d'exploitation, de maintenance et de surveillance (OMS). Ces documents décrivent les actions clés nécessaires pour gérer nos TSF en toute sécurité.

Pendant l'exploitation, notre personnel sur place effectue des inspections et des contrôles quotidiens, hebdomadaires et mensuels pour vérifier que l'installation est exploitée conformément à l'intention de la conception. La surveillance porte sur le tonnage de résidus déposés, le pourcentage de matières solides dans les résidus, la densité sèche des résidus in situ, le franc-bord, la capacité restante, les précipitations, les niveaux et la qualité des eaux souterraines, la qualité des eaux de décantation, le niveau du bassin surnageant, la récupération de l'eau, les niveaux de la surface phréatique des remblais, la pression interstitielle et les mouvements des remblais (au moyen de fiches d'arpentage et d'un système de balayage 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de la station de surveillance Geotech installée au cours du dernier trimestre à Agbaou). L'ingénieur en chef procède à un examen des performances de chaque parc au moins une fois par an. Les rapports d'audit annuels sont examinés par le directeur général du site et notre équipe de direction, y compris l'Exécutif responsable.

Un spécialiste technique indépendant a effectué le premier examen de la sécurité des barrages (DSR) des trois parcs, et les conclusions matérielles ont été incluses dans le plan d'action de gestion des résidus pour 2023 et 2024. Le DSR de chaque barrage sera réalisé tous les deux ou trois ans en fonction du classement des conséquences et de ses performances.



Allied a mis en place des plans d'action et de réaction pour les trois parcs à résidus, dont l'objectif est d'éviter que des problèmes mineurs ne se transforment en situation d'urgence. Les plans d'action et de réaction définissent les conditions de travail normales du site et les actions minimales requises par le site en cas d'alerte.

Chaque site minier dispose d'un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence, propre à chaque parc, y compris en cas de rupture de barrage de résidus, conformément au profil de risque du parc. Allied s'est engagé à améliorer les plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence en 2024, en mettant en place des équipes interfonctionnelles chargées de participer à la mise à jour des plans, en créant un référentiel central pour toutes les données relatives aux parcs à résidus, en s'engageant à l'externe avec les organismes d'intervention en cas d'urgence dans le pays et en organisant des formations de routine et des simulations physiques.

La fermeture des parcs à résidus est un processus à long terme, planifié de manière itérative tout au long de la durée de vie de la mine. Les parcs sont conçus dès le départ dans une optique de fermeture. Les objectifs clés de la fermeture sont que les parcs réhabilités soient physiquement et chimiquement stables, avec une gestion et une maintenance continues limitées. La réhabilitation et la fermeture des parcs sont intégrées dans les plans de fermeture de l'ensemble du site, qui prévoient des dispositions financières appropriées ([Page 57](#)).

Au cours de l'année 2023, nos exploitations ont produit 14,18 millions de tonnes de résidus. Toutes les inspections et les examens ont été menés comme prévu et aucun incident grave lié à nos parcs à résidus n'est survenu.

En 2023, nous avons continué à travailler sur notre engagement à nous aligner sur le Global Industry Standard on Tailings Management (GISTM) (norme industrielle mondiale sur la gestion des résidus). Des travaux sont en cours sur une norme de gestion des résidus, qui aborde les aspects techniques et de gouvernance de la gestion des résidus et qui peut être appliquée aux installations de stockage de résidus existantes et futures, à toutes les phases de développement.

**En 2024, les actions clés sont les suivantes :**

- Publication d'une norme de gestion des résidus de l'entreprise
- Finalisation de la stratégie et de l'option TSF pour Sadiola.
- Réalisation d'une analyse des lacunes du GISTM et élaboration d'un plan de travail en vue d'une mise en conformité totale des trois sites.







## Déchets non minéraux

Les déchets non minéraux que nous produisons comprennent à la fois des flux de déchets dangereux et non dangereux. Nos déchets non dangereux comprennent la ferraille, le carton, le verre, le plastique et les pneus usagés. Les déchets dangereux comprennent les déchets d'hydrocarbures, les réactifs et les batteries.

Nous nous efforçons d'appliquer la hiérarchie de gestion des déchets, mais en ce qui concerne les déchets non minéraux, nos efforts se concentrent principalement sur la maximisation de la réutilisation ou du recyclage des déchets, avant l'élimination en toute sécurité de tout déchet restant. Les pneus usagés sont, par exemple, souvent intégrés dans l'aménagement paysager de nos sites ou utilisés pour construire des contrôles de gestion du trafic (par exemple, les ronds-points, les aires de stationnement pour véhicules). Pour

les déchets que nous ne pouvons pas réutiliser sur place, nous nous efforçons d'identifier des entreprises locales dûment agréées pour la collecte, le transport et le recyclage ou l'élimination de nos déchets.

Sur l'ensemble de nos sites, des améliorations doivent encore être apportées à certains aspects de nos stratégies de gestion des déchets, notamment en ce qui concerne les pratiques de tri, de traitement et de stockage. Ces domaines demeureront prioritaires en 2024, avant d'envisager des stratégies plus proactives pour réduire la production de déchets.

Nos sites enregistrent les volumes de déchets produits et traités chaque mois. En 2023, nos mines ont produit 1688 tonnes de déchets non minéraux et 360 tonnes de déchets dangereux, dont 228 tonnes ont été recyclées.

### GESTION DES DÉCHETS ET DES SUBSTANCES DANGEREUSES

	Déchets non minéraux générés (t)	Déchets dangereux générés (t)	Déchets dangereux recyclés (t)	Incidents graves
Sadiola	261	34,4	s.o.	0
Bonikro	1011	165,6	120	0
Agbaou	393	159	108	0
Kurmuk	22,7	0,6	0	0
Consolidées	1688	360	228	0

En 2023, il n'y a eu aucun incident grave lié à des substances dangereuses ou à la gestion des déchets.

## Fermeture de mines

En tant que mineurs responsables, la planification de la fermeture fait partie intégrante de notre activité. Nous nous engageons à réhabiliter et à fermer nos sites en donnant la priorité à la sécurité, à la stabilité et à l'intégrité environnementale, afin de permettre une utilisation durable des terres après l'exploitation minière et de laisser un héritage positif aux communautés qui nous accueillent. La planification de la fermeture est dynamique et évolue en même temps que les contextes environnementaux et socio-économiques, qui changent tout au long de la durée de vie de la mine.

Notre approche de la fermeture commence avant le début de l'exploitation minière et se poursuit tout au long de celle-ci. Chaque site dispose d'un plan de fermeture, considéré comme un document évolutif mis à jour en fonction des changements opérationnels et des exigences réglementaires.

Nous mettons l'accent sur la réhabilitation progressive, qui non seulement valide les mesures proposées, mais atténue également les passifs financiers au fil du temps. Actuellement, la réhabilitation progressive est limitée en raison des enquêtes en cours sur les projets d'expansion, visant à éviter les redondances dans les efforts de réhabilitation.

En 2024, nous prévoyons mettre à jour les plans de fermeture de nos mines, en décrivant les activités à court terme pour appuyer la planification et la mise en œuvre de la fermeture finale. Ces activités comprennent la prise en compte des risques identifiés, la réalisation d'études et d'essais supplémentaires, la collaboration avec les parties intéressées et l'affinement des objectifs et des critères de fermeture, parallèlement à toute activité de réhabilitation progressive.

Des dispositions financières pour la fermeture sont obligatoires, avec des mises à jour annuelles des estimations des obligations de fermeture pour chacun de nos sites. À la fin de l'année 2023, notre passif consolidé s'élève à 108,5 millions USD.

### ☰ PRIORITÉS POUR 2024

- Publication d'une norme de gestion des résidus de l'entreprise.
- Mise à jour de l'évaluation des risques liés au changement climatique.
- Développement d'un objectif de recyclage de l'eau pour les sites opérationnels.



Bureau principal  
Royal Bank Plaza, tour nord  
200 rue Bay, bureau 2200  
Toronto (Ontario) M5J 2T3  
Canada

**CONTACTEZ-NOUS**

Adresse électronique : [IR@alliedgold.com](mailto:IR@alliedgold.com)

